

# GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Publication autorisée



## MULTINATIONAL

### PROJET DE FONDS D'INVESTISSEMENT SOCIAL DE RELANCE POST EBOLA (PERSIF)

Publication autorisée

## RAPPORT D'EVALUATION

**DEPARTEMENT OSHD**

*Octobre 2015*

## Table des matières

*Equivalence Monétaires, Exercice Budgétaire, Poids et Mesures, Sigles, Information sur le Projet, Résumé du Projet, Cadre Logique Axé sur les Résultats, Calendrier du Projet*.....iv-ix

I. OBJECTIF STRATEGIQUE ET JUSTIFICATION.....	1
1.1 Liens entre le projet et les stratégies et objectifs des pays .....	1
1.2 Justification de l'intervention de la Banque .....	3
1.3 Coordinations des Donateurs .....	4
II. DESCRIPTION DU PROJECT.....	5
2.1 Composantes du Project .....	5
2.2 Solutions techniques retenues et solutions alternatives envisagées.....	6
2.3 Nature du Projet.....	7
2.4 Coût et modes de financement du projet .....	7
2.5 Zone et population cibles du projet .....	9
2.6 Processus participatif durant l'identification, la conception et l'exécution du..... projet.....	9
2.7. Expérience du Groupe de la Banque et enseignements pris en compte dans la conception du projet.....	10
2.8. Principaux indicateurs de performance .....	10
III. FAISABILITÉ DU PROJET.....	11
3.1. Performance économique et financière .....	11
3.2. Impacts environnementaux et sociaux .....	11
IV. EXÉCUTION .....	13
4.1 Dispositions relatives à l'exécution.....	13
4.2 Suivi.....	17
4.3 Gouvernance .....	18
4.4 Durabilité.....	18
4.5 Gestion du risque .....	19
4.6 Création de savoir .....	19
V. INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ .....	20

## **Liste des annexes**

Annexe 1: Carte de la zone UFM	I
Annexe 2.1: Indicateurs socio-économiques comparatifs de la Sierra Leone	II
Annexe 2.2: Indicateurs socio-économiques comparatifs du Libéria	III
Annexe 2.3 : Indicateurs socio-économiques comparatifs de Guinée	IV
Annexe 3: Résumé des modalités de passation des marchés	V

## **Liste des Tableaux**

Tableau 1: Composantes du projet	5
Tableau 2: Options alternatives explorées et raisons du rejet	7
Tableau 3: Coût estimatif par composante	7
Tableau 4: Sources de financement	8
Tableau 5: Coût du projet par source de financement et catégorie de dépenses	8
Tableau 6: Calendrier de dépenses par composante	8
Tableau 7. Enseignements tirés et mesures prises	10
Tableau 8: Calendrier de mise en œuvre	18
Tableau 9: Risques, probabilité et mesures d'atténuation	19

## **Taux de Change**

En Juin 2015

1 UC	=	1,39 USD
1 UC	=	1,27 EUR
1 UC	=	831,46 XOF
1 UC	=	10 157,76 GNF (Franc Guinéen)
1 UC	=	117,50 LRD (Dollar Libérien)
1 UC	=	6 721,83 SLL (Léone de la Sierra Leone)

## **Exercice Budgétaire**

Guinée	:	1 Janvier – 31 Décembre
Libéria	:	1 Juillet – 30 Juin
Sierra Leone	:	1 Janvier – 31 Décembre

## **Poids et Mesures**

1 tonne métrique	=	2 204 livres
1 kilogramme (kg)	=	2 200 livres
1 mètre (m)	=	3,28 pieds
1 millimètre (mm)	=	0,03937 pouce
1 kilomètre (km)	=	0,62 mile
1 hectare (ha)	=	2,471 acres

## Sigles et abréviations

BAD	Banque africaine de développement
BM	Banque Mondiale
BMD	Banques multilatérales de développement
BL	Bureau de Liaison
CEDEAO	Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest
DSP	Document de stratégie pays
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EB	Exercice Budgétaire
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ERA	Evaluation de la Relance Post Ebola
ERF	Évaluation du Risque Fiduciaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FAD	Fonds africain de développement
FAT	Fonds d'appui à la transition
FIS	Fond d'investissement social
GOSL	Gouvernement de la Sierra Leone
IAEAR	Initiative pour l'approvisionnement en eau et assainissement en milieu rural
IDH	Indice de développement humain
MVE	Maladie à Virus Ebola
OCB	Organisations Communautaires de Base
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OOAS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PBO	Opération basée sur la politique
PCR	Rapport d'achèvement de projet
PFM	Gestion des finances publiques
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RISP	Document de stratégie régionale et d'intégration
RMC	Pays membres régionaux
RNB	Revenu National Brut
RPG	Bien public régional
TIC	Technologie, Information, Communication,
TRIE	Taux de rentabilité interne économique
UA	Union africaine
UC	Unité de Compte
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire de l'Afrique de l'ouest
UFM	Union du Fleuve Mano
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USD	Dollar Américain
VAN	Valeur actualisée nette
WASH	Eau, Assainissement et Hygiène.

## INFORMATIONS SUR LE PROJET

### Informations sur le prêt

INFORMATIONS SUR LE CLIENT	
<b>Pays</b>	Guinée, Libéria et Sierra Leone
<b>Emprunteurs</b>	Gouvernements de la République de Guinée, de la République du Liberia et de la République de la Sierra Leone
<b>Organes d'exécution</b>	Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano

SOURCE	MONTANT (millions d'UC)	
Don FAD (Guinée)	PBA	3,00
	RO	6,00
Don FAD (Sierra Leone)	PBA	3,00
	RO	6,00
IAEAR-TF (Guinée)	0,80	
IAEAR -TF (Libéria)	0,80	
IAEAR -TF (Sierra Leone)	0,80	
<b>Sous-total</b>	<b>20,40</b>	
<b>Co-Financement</b>		
Département d'Etat américain (Guinée)	1,19	
Département d'Etat américain (Libéria)	1,19	
Département d'Etat américain (Sierra Leone)	1,19	
<b>Sous-Total</b>	<b>3,57</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>23,97</b>	

CALENDRIER — PRINCIPALES DATES	
Approbation du programme	Octobre 2015
Entrée en vigueur Don	Janvier 2016
Décaissement Don	Mars 2016
Achèvement	Décembre 2018

## Résumé du projet

**Aperçu du projet.** Le Projet de Fonds d'Investissement Social de relance Post-Ebola (PERSIF) en faveur de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Léone, vise à contribuer à améliorer la disponibilité des principaux services sociaux de base, à la restauration des moyens de subsistance et des opportunités économiques. Il sera mis en œuvre à travers la mise à disposition d'un capital de départ pour l'établissement d'un Fonds d'Investissement Social (FIS) sous les auspices du Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano (UFM) aux fins de financer des activités de petite échelle axées sur la demande sur la base d'appels à propositions lancés par le Fonds. Il est attendu qu'il joue un rôle de catalyseur dans l'amélioration de la réponse des communautés aux épidémies, contribuant ainsi à la croissance inclusive, à l'égalité des genres et la réduction de la pauvreté dans les trois pays affectés. Le projet vise à appuyer les Plans Nationaux de Relance Post Ebola, en complétant et travaillant en coordination avec les autres partenaires qui appuient la transition et le relance dans les pays ciblés.

**Résultats du projet:** Le projet favorisera l'inclusion économique et sociale et l'égalité des sexes par le renforcement de la base financière des groupes pauvres et des femmes en particulier, aux travers d'activités économiques; du développement des compétences et de l'accès aux marchés tout en renforçant leur autonomie et la résilience communautaire face aux chocs. L'objectif de développement du projet est d'accroître la résilience des communautés affectées par l'épidémie d'Ebola. Les objectifs spécifiques sont de soutenir la relance des communautés affectées par l'épidémie d'Ebola à travers : (i) la restauration des services sociaux de base (ii) la redynamisation des opportunités économiques locales, en particulier pour les femmes en soutenant la création d'emplois. Le projet devrait contribuer aux résultats suivants : (i) un accès accru aux services sociaux de base ; (ii) un meilleur accès au financement pour les micro-et-petites entreprises naissantes ; et (iii) une croissance plus soutenue du commerce transfrontalier entre les trois pays. De manière spécifique, le projet bénéficiera à 5000 femmes survivantes de la MVE ; 2000 orphelins et enfants vulnérables ; 75 groupes communautaires ; 300 commerçants transfrontaliers ; 450 travailleurs sociaux et 6000 micro et petites entreprises dans les trois pays affectés.

**Evaluation des besoins:** Les besoins relatifs aux interventions de la relance socio-économique post Ebola présentés dans les Plans Nationaux de Relance Post Ebola des trois pays affectés (Guinée, Libéria, Sierra Leone), y compris ceux de la région de l'UFM en général, ont été déterminés conjointement par les gouvernements et les partenaires au développement sur la base de diverses évaluations nationales de l'impact d'Ebola lesquelles sont résumées dans le Rapport sur l'Evaluation de la Relance Post Ebola, publié récemment (ERA 2015). Ce rapport est le résultat de la mission conjointe de janvier 2015 conduite par PNUD/Banque mondiale/UE/BAD, en consultation avec divers partenaires, y compris l'UFM, la CEDEAO et l'Union Africaine (UA). La mission d'ERA et les missions subséquentes dans les pays touchés ont servi de missions d'identification et de préparation du présent projet. Par ailleurs, les consultations qui ont eu lieu avec les différentes parties prenantes ont permis d'affiner les besoins prioritaires sur lesquels le projet doit se concentrer. L'épidémie a eu des impacts négatifs sévères sur les activités de subsistance des communautés affectées. Il est donc nécessaire de rétablir leurs moyens de subsistance, en se fondant sur le succès des opérations précédentes de la Banque en rapport à Ebola.

**Valeur ajoutée de la Banque.** L'ampleur de l'épidémie affecte les économies nationales concernées celle de la région, et au-delà. Les pays enregistrent une diminution sans précédent de leur croissance économique et des recettes fiscales y relatives, faisant ainsi de leurs partenaires techniques et financiers internationaux-clés, y compris la Banque, leur principal recours pour faire face à leurs dépenses et poursuivre leurs programmes de développement. La Banque possède une expérience considérable dans la gestion des opérations dans la région et dans les États fragiles, ainsi que dans le renforcement des services de base et le développement des moyens de subsistance. La Banque est déjà impliquée dans d'importantes initiatives régionales avec les pays concernés, y compris l'Initiative de l'Union du Fleuve Mano lancée en 2013 pour renforcer l'infrastructure de transformation dans les quatre pays membres de la sous-région.

En outre, la Banque a financé plusieurs opérations d'urgence liées aux catastrophes naturelles et aux épidémies, couplées à des programmes de développement socio-économiques subséquents.

Elle a ainsi accumulé une expérience et une capacité de réponse effective à ce type de besoin. La présente opération capitalisera sur les nombreux programmes d'appui d'urgence liés à la MVE financés par la Banque afin d'aider les pays touchés à se remettre rapidement et assurer un développement à grande échelle.

**Gestion du savoir.** Le projet permettra de renforcer les institutions nationales en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, ainsi que le Secrétariat de l'UFM. Plus spécifiquement, le projet permettra de développer de bonnes pratiques et de générer du savoir dans les domaines de : (i) l'entrepreneuriat; (ii) la participation communautaire; (iii) l'autonomisation des femmes (iv) la gestion d'entreprise; et (v) le suivi et l'évaluation.



## CADRE LOGIQUE AXÉ SUR LES RÉSULTATS

<b>Intitulé du Projet :</b>	Fonds d'Investissement Social Post EBOLA (PERSIF)			
<b>Objectif du Projet :</b>	Appuyer le rétablissement des communautés affectées par Ebola à travers la restauration des services sociaux de base et la revitalisation des opportunités économiques locales, particulièrement pour les femmes			
<b>CHAÎNE DE RÉSULTATS</b>	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>		<b>RISQUES/MESURES D'ATTÉNUATION</b>	
	<b>Indicateur (y compris les indicateurs sectoriels de base)</b>	<b>Référence (2015)</b>	<b>Cible (2020)</b>	<b>Moyens de vérification</b>
<b>IMPACTS</b>	Réduction de la pauvreté	Guinée:43.3 (2012) Libéria:83.8 (2012) Sierra Leone:51.7 (2012)	Guinée : 38.3 % Libéria : 78.8% Sierra Leone : 46.7%	Rapports du gouvernement; Rapports des agences de développement; Rapports de l'étude sur l'impact du projet.
<b>RÉSULTATS</b>	Résultat 1 : Accès accru aux services sociaux de base	1.1 Guinée 45%, Sierra Leone 62 % 1.2 Guinée 95% urbain et 66% rural (GDHS, 2012), Sierra Leone : 88% urbain et 47% rural (SLDHS 2013) 1.3 Guinée 66% urbain et 15% rural (GDHS 2012) Sierra Leone : 22% urbain et 6% rural (SLDHS 2013) % 1.4 Guinée 81.7% ; Sierra Leone 68.4%	1.1 Guinée 55 %, Sierra Leone 72 % 1.2 Guinée 100% ; urban and 95% rural ; Sierra Leone:95% urban and 85% rural 1.3 Guinée : 80 % urbain et 50% rural, Sierra Leone : 60% urbain et 50% rural	Risque 2. Faibles capacités institutionnelles des autorités locales et des structures déconcentrées <b>Mesure d'atténuation:</b> 1. La Cellule du Projet sera pleinement dotée en personnel et assistée au niveau national des structures de l'UFM et les Structures Gouvernementales. Une assistance est programmée pour l'appui en logistique. 2. Le projet étant axé sur la demande; ainsi le bénéficiaire/les capacités des institutions d'exécution se trouveront renforcées où elles font défaut. 3. Le projet permettra de développer les capacités des ressources humaines et institutionnelles dans les cadres régionaux et nationaux existants en matière de coordination.
	Résultat 2 : Accès accru aux financements	2.1 Pas disponible en raison de la MVE	2.1 Guinée : par au moins 500 (70% dirigés par les femmes) 2.2 Libéria: par au moins 500 (70% dirigés par les femmes) 2.3 Sierra Leone: par au moins 500 (70% dirigés par les femmes)	Rapports d'achèvement du Projet, rapports de supervision

PRODUITS	
<p>Résultat 3 Croissance accrue du commerce dans les zones transfrontalières</p> <p>Produit 1 <b>Mise en place du FIS</b> fonctionnel</p>	<p>3.1 Accroissement du volume et de la valeur du commerce durable</p> <p>3.2 Accroissement des niveaux de revenu lié au commerce transfrontalier pour les femmes dans les secteurs clés (produits manufacturés et produits agricoles)s</p> <p>1.1.Manuel des opérations du FIS</p> <p>1.2 Personnel recruté</p> <p>1.3 Agence de gestion du Fonds recrutée</p>
<p>3.1 Non disponible</p> <p>3.2 Non disponible</p>	<p>A déterminer</p>
<p>3.1 Accroissement de 50% des transactions commerciales dans les villes frontalières</p> <p>3.2 Au moins 60% d'augmentation des revenus liés au commerce</p>	<p>1.1.1. Manuel des opérations préparé dans les trois mois suivant la mise en vigueur</p> <p>1.1.2 Le Coordinateur est désigné et deux personnels d'appui sont recrutés vers février 2016</p> <p>1.1.3 L'Agence de gestion du Fonds est recrutée vers mars 2016</p>
<p>3.1 Rappports des douanes sur les transactions ; rapports d'exécution du l'UFM et 800WID</p> <p>3.2 Rappports des douanes ; registre WID et rapports</p>	<p>Protocole UFM</p> <p>Non objection de la Banque</p>
<p>Risque-3: Risque Fiduciaire liée à la faible capacité de la principale agence de mise en œuvre, le secrétariat de l'UFM</p> <p>Mesure d'atténuation: Le Fonds disposera d'un gestionnaire de fonds comme agent fiduciaire. Le manuel d'exploitations standard et les articles relatifs à la création du Fonds stipuleront clairement les rôles et responsabilités de chaque partenaire. Un conseil consultatif offrira un leadership et une orientation essentiels et un comité technique examinera les propositions et formulera des recommandations pour le financement.</p>	
<p>Produit 2 <b>Financement des sous-projets</b></p> <p>2.1 Restauration des services de santé et WASH</p>	<p>2.1.1 Structures de santé rétablies et maintenance assurée</p> <p>2.1.2. Nombre de travailleurs sociaux formés</p> <p>2.1.3 Nombre d'installations WASH dans les centres de santé communautaires, les écoles et les anciens points sensibles Ebola</p>
<p>Produit-2.2. Restauration des moyens de subsistance économique</p>	<p>2.2.1 Nombre d'associations de commerce transfrontalier formées</p> <p>2.2.2 Nombre de petites entreprises novatrices ayant accès aux services financiers créées, avec 70% de femmes à leur tête</p>
<p>2.1. Guinée : 6 Sierra Leone : 150)</p> <p>2.1. Guinée : 7water supply 105 and Sanitation 80 ; Liberia water supply 75 et sanitation 45 ; Sierra Leone water supply 105 et sanitation 70.</p>	<p>2.1. Guinée : 300 ; Libéria : 100 ; Sierra Leone : 300 (au moins 70% de femmes)</p> <p>2.2.2 : Guinée : 700 ; Linéria : 300 ; Sierra Leone : 900 (au moins 70% de femmes)</p>
<p>Existence d'un plan ressources humaines pour la santé</p> <p>Rapport UNICEF</p> <p>Rapport Ministères de la santé</p> <p>Rapports Ministère de l'eau et de l'assainissement</p>	<p>Rapports d'avancement du projet et études d'achèvement</p>
<b>RESSOURCES</b>	
<p><b>Composante 1.</b> Mise en place et opérationnalisation du FIS</p> <p><b>Composant-2.</b> Soutien à l'investissement</p>	
<p>Guinée : 9 millions d'UC (ABP 3 millions d'UC +ER 6 millions d'UC+ Département d'Etat 1,19 million d'UC);</p> <p>Libéria : Département d'Etat 1,19 million d'UC Sierra Leone : UC : 9 millions d'UC (ABP 3 millions d'UC +ER 6 millions d'UC+ Département d'Etat 1,19 million d'UC</p> <p>IAEAR UC 2.4 millions d'UC (3 millions d'euros, soit 1 million par pays)</p> <p>Total : 23,97 millions d'UC</p>	

# RAPPORT ET RECOMMANDATION DE LA DIRECTION DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊTS ET DE DONS EN FAVEUR DU PROJET DE FONDS D'INVESTISSEMENT SOCIAL DE RELANCE POST EBOLA

La Direction soumet le rapport et les recommandations ci-après un financement de 20,4 millions pour financer le projet de Fonds d'Investissement Social de Relance Post-EBOLA (PERSIF). Le financement est composé d'un Don FAD de 9 millions d'UC et un Don IAEAR de 1 million d'euros pour la République de Guinée; un Don FAD de 9 millions d'UC et un Don IAEAR de 1 million d'euros pour la République de Sierra Leone; et un Don IAEAR de 1 million d'euros pour la République du Libéria. Le Conseil d'administration est prié de noter le co-financement du Département d'Etat américain au travers d'un don de 3,57 millions d'UC dont chacun des trois pays bénéficie du tiers.

## I. Objectif Stratégique et Justification

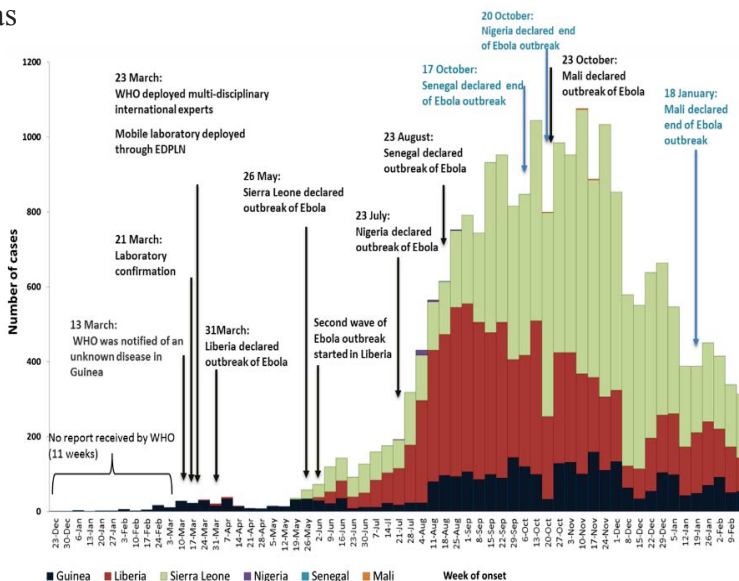
### 1.1 Liens entre le projet et les stratégies et objectifs des pays

1.1.1 Ce projet répond à l'appel des trois gouvernements pour appuyer la mise en œuvre de leurs stratégies nationales de relance post Ebola visant à rendre les systèmes et les communautés résilients, et renforcer les gains acquis dans la riposte contre Ebola. Le projet PERSIF est aligné sur les Plans Nationaux de Relance Post Ebola des trois pays touchés et est par ailleurs orienté par les consultations approfondies et les conclusions de la Mission d'Evaluation de Relance Post Ebola (ERA) récemment entreprise dans les pays de l'épicentre, au début de cette année. L'ERA était en réponse à un appel lancé par le Secrétaire général des Nations Unies et les gouvernements du Libéria, de Guinée et de la Sierra Leone. Elle a été menée par une équipe multipartite dirigée par le PNUD, la Banque, la Banque mondiale et de l'UE, en vue de contribuer à jeter les bases d'une relance à court, moyen et long terme pendant que l'intervention d'urgence continue de contenir l'épidémie.

### 1.1.2 Malgré les efforts mondiaux et nationaux, Ebola menace toujours, bien que des gains importants aient été acquis.

Le Libéria est en bonne voie de sortie de crise d'Ebola. Cependant, la Sierra Leone et la Guinée signalent encore de quelques nouveaux cas hebdomadaires (graphique 1). Au 30 septembre 2015, la MVE a fait plus de 11 311 victimes et infecté plus de 28 424 personnes. Ce qui a commencé comme une urgence de santé majeure dans un pays a rapidement dégénéré en une crise socio-économique sous régionale.<sup>1</sup> La propagation sans précédent de la MVE a été étroitement associée à l'héritage des conflits qui ont frappé les pays concernés, à un manque de capacités et de ressources des systèmes de santé nationaux pour réagir rapidement et efficacement contre l'épidémie étroitement liée à la mobilité des communautés, aux mauvaises relations entre l'Etat et la société et aux mauvaises socio-culturelles.

Graphique 1: Répartition géographique des cas de la Maladie à Virus Ebola en Afrique de l'Ouest, cas commutatifs au 03 Mars 2015 (Source OMS, mars 2015)



<sup>1</sup> Rapport hebdomadaire d'analyse de la situation du, UNMEER 30 juin 2015

L'expérience donne à penser que, même après que ces pays soient parvenus à contenir l'épidémie, le virus pourrait rester latent dans la région. En tant que tels, les Programmes de Relance Post-Ebola doivent intégrer des systèmes et des processus permettant de veiller à ce que le risque d'un retour à des conditions de crise soit minimisé.

**1.1.3. Avant l'épidémie, les économies des pays touchés étaient sur des trajectoires de développement durable alignées sur leurs Plans nationaux de développement et leurs DSRP.** La Sierra Leone s'était relevée remarquablement après la fin de la guerre civile des années 1990 et avait enregistré un taux de croissance à deux chiffres du PIB réel de 15,2 et 20,1% en 2012 et 2013, respectivement. En 2014, la Sierra Leone se trouvait au début d'une mise en œuvre effective du Programme de Transformation (2013-2018) qui jette les bases de la réalisation de la vision 2035 du pays. De même, le Libéria avait commencé la transition du relèvement au développement et mettait en œuvre son Programme de Transformation (2015), après quatorze années de guerre civile. En 2014, il était prévu d'avoir 5.9% de croissance économique avant la survenue de l'épidémie à virus Ebola et l'estimation était finalement de 0,7%. En 2015, il est prévu 0.9% de croissance économique. Bien qu'étant un pays riche en ressources naturelles, il commençait sa relance à partir d'un déclin de 90% de son Revenu National Brut (RNB) par habitant entre 1987 et 2003. Il était estimé que le taux de pauvreté avait baissé à 56,4%. La Guinée a émergé de l'isolement politique, de l'instabilité et du régime militaire et s'est engagée sur la voie du développement à long terme aligné sur son "Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP Au cours du premier semestre, la prévision de croissance économique a été plus basse à 3,2% bien en-deçà de la projection de 4.5%. La dernière estimation montre un taux de croissance de 1.3%; la croissance étant portée principalement par la consommation a augmenté de 7% contre une baisse de 6.1% des investissements.

**1.1.4 Le projet PERSIF est aligné sur l'objectif de croissance inclusive de la Stratégie décennale de la Banque (2013-2022), la Stratégie Genre (2014-2018) ainsi que sa Stratégie en matière de Réponse à la Fragilité et au Développement de la Résilience en Afrique (2014-2019) et sa Stratégie du Capital Humain (2014-2018).** Cette dernière stratégie met l'accent sur la nécessité de prendre en compte la dimension humaine de la fragilité en Afrique à travers la prévention et les mesures d'atténuation. La stratégie sur la fragilité met l'accent sur trois domaines principaux: (i) le renforcement des capacités de l'État et l'appui des institutions efficaces; (ii) la promotion des sociétés résilientes grâce à l'accès inclusif et équitable à l'emploi, l'agriculture, aux services de base et le partage des bénéfices de dotation en ressources naturelles; et (iii) le renforcement du leadership dans le dialogue politique, le partenariat et le plaidoyer sur les questions de fragilité. A cet effet, le projet va renforcer la capacité de résilience des communautés affectées par l'épidémie de la MVE et leur capacité à fournir des services dans ces communautés.

**1.1.5 Le projet PERSIF est en phase avec les DSP des pays concernés et le Document de stratégie d'Intégration Régionale (RISP) de la Banque pour l'Afrique de l'Ouest (2011-2015),** qui repose sur deux piliers; (I) relier les marchés régionaux et, (ii) renforcer les capacités pour la mise en œuvre effective du Programme d'Intégration Régionale. Le projet contribuera à faire progresser l'agenda d'intégration et permettra de faciliter les solutions régionales dans la lutte contre les catastrophes. Le projet cadre également avec les Documents de Stratégie des pays cible (DSP) qui vise à s'attaquer aux causes profondes de la fragilité qui affecte ces pays.

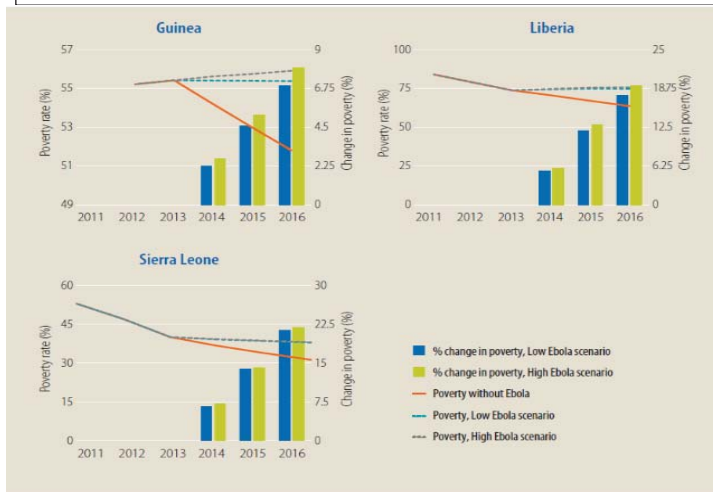
## 1.2. Justification de l'intervention de la Banque

**1.2.1 Le projet est complémentaire aux opérations<sup>2</sup> relatives à Ebola précédemment approuvées par la Banque qui ont contribué à obtenir des retombées positives pour contenir la MVE.** Les dons de la Banque au Nigeria, au Mali et au Sénégal étaient opportuns et ont permis d'aider ces pays à se libérer de l'Ebola. De manière spécifique, les interventions de la Banque ont renforcé la surveillance épidémiologique dans tous les pays de la CEDEAO en dynamisant la surveillance active dans les services de première ligne, améliorant la capacité des laboratoires et les pratiques de gestion des déchets et en payant des indemnités à plus de 31 000 agents de santé et déployant 115 agents de santé dans les pays touchés. Parmi les principales réalisations, on peut citer, plus de 50 000 personnels de santé et des volontaires formés ; de la logistique fournie ; et plus de 15 structures d'isolation réhabilitées. Dans les pays voisins de la CEDEAO à risque, les capacités du personnel et des systèmes en matière d'alerte et de réponse face à l'épidémie ont été renforcées. L'appui budgétaire consenti à la Guinée, au Libéria et à la Sierra Leone a aidé ces pays à faire face à l'impact de l'épidémie sur les finances publiques. Globalement, environ 321 millions de personnes de la sous-région de la CEDEAO ont bénéficié des projets Ebola de la Banque.

### 1.2.2 Il faut faire davantage et la Banque s'est engagée à appuyer l'effort de relance.

Ebola a fait reculer la croissance et la réduction de la pauvreté pour les années à venir, d'où le besoin de protection sociale et de moyens de subsistance améliorés. L'impact de la MVE sur les moyens de subsistance a été énorme, du fait que plus de la moitié des populations vivent en dessous du seuil national de pauvreté. Le graphique 2 montre les réductions de taux de la pauvreté précédemment attendues et les impacts de la MVE sur l'incidence de la pauvreté. Sur la base du scénario d'un bas niveau d'Ebola, la pauvreté en Guinée de 2,3 à 2,6% en 2014, pourrait encore augmenter de 7,1% en 2015. La situation est pire en Sierra Leone (13,7% en 2014 pour 21,8 % en 2016) et au Libéria (17,5% en 2015 à 19,2% en 2016). Parmi les objectifs de relance, il faut s'assurer que les gens et leurs communautés se trouvent au centre de la riposte et que le processus de relance soit fondé sur le travail de mobilisation sociale et la participation communautaire qui est menée dans le cadre des efforts en cours pour arrêter le virus, et sur l'appui à une création d'emplois durable dans les industries à valeur ajoutée.

Graphique 2 : Impact de la MVE sur la Pauvreté en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone (Source : PNUD, 2015)



**1.2.3 La Banque a démontré son leadership dans les domaines de la stabilisation économique régionale, des filets de protection sociale productifs et a accumulé une expérience pratique d'assistance aux pays en matière de programme de création d'emplois, de fonds sociaux et de programmes communautaires.** Les trois pays ont manifesté leur intérêt à bénéficier de l'expertise de la Banque dans ces domaines tout en répondant aux besoins des pays identifiés dans leurs Plans Nationaux de Relance Post Ebola. Les plans de ces trois pays ont accordé la priorité aux domaines de la santé, du WASH, de l'éducation et de la protection sociale, y compris des services spécifiques pour la protection des enfants dans le cadre de la relance, tout en soulignant l'urgence du redémarrage de ces services dès

<sup>2</sup> Ceci comprend des projets à hauteur de 3 millions de \$EU pour la Guinée et les pays voisins ; 56 millions de \$EU pour les pays de la CEDEAO ; 1 million de \$EU d'opération d'urgence par pays pour la Guinée, le Libéria, le Nigéria, la RDC et la Sierra Leone ; 150 millions d'UC d'appui budgétaire à la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone ; et 7,7 millions d'UC d'assistance technique pour la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

que possible. Les principales parties prenantes dans tous les pays, ont mis en évidence le fait que les services sociaux doivent être reconstruits rapidement et d'une manière qui a) leur permette de résister aux chocs futurs, b) établisse des systèmes pour réduire les vulnérabilités des femmes, des enfants et des jeunes sur le long terme; c) favorise la résilience de la population locale et d) décentralise et renforce les capacités des sous-systèmes nationaux. Concernant ce dernier point, il sera de la plus haute importance d'engager les communautés au plus tôt dans le processus de relance et d'assurer vigoureusement l'accès équitable des populations locales aux services de base. La MVE met en évidence la nécessité d'une approche multisectorielle intégrée et multidisciplinaire dans la relance.

**1.2.4 En accord avec le mandat de la Banque, le projet favorise l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en s'attaquant aux inégalités entre les sexes qui ont été exacerbées par l'épidémie de la MVE.** Dans les trois pays, les femmes souffrent de manière disproportionnée de l'épidémie<sup>3</sup> d'autant qu'elles portent la plus grande part de l'impact économique du virus Ebola en raison de leur engagement dans le commerce informel et l'agriculture. On note une augmentation du nombre de grossesses chez les adolescentes, probablement dû au fait que les filles ne sont plus protégées en passant la plus grande partie de leur journée hors de l'école. En outre, la priorité accordée au traitement de la MVE a entraîné une baisse dans la fourniture d'autres services de santé hors Ebola. En conséquence, les lacunes dans la prestation des soins de santé maternelle essentiels ont augmenté le risque de morbidité et de mortalité maternelle des femmes dans les pays où ce risque était déjà très élevé.

**1.2.5 Ce projet vise à améliorer l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, qui constituent des mesures recommandées de prévention de la propagation de la MVE, et ainsi renforcer la capacité des communautés à prévenir d'autres éclosions de maladies en général.** On note un besoin énorme d'amélioration de l'approvisionnement en eau et mesures d'assainissement dans les écoles et les établissements de santé publics. La couverture en matière d'eau potable et en installations sanitaires améliorées dans les trois pays est estimée entre 60 - 75% et de 13 à 19%, respectivement, sur les 22 millions d'habitants (2013). Les épicentres originaux de l'épidémie MVE dans les trois pays ont les plus faibles taux de couverture en eau potable et équipements sanitaires améliorés. Plus précisément au Libéria, sur plus de 5 140 écoles publiques et privées avec une population totale de 1,5 million d'enfants, plus de 50% des écoles ne disposent pas d'accès à des installations WASH. En ce qui concerne les installations WASH dans les établissements de santé, on enregistre un total de 656 établissements de santé dont 152 établissements privés, parmi lesquels 50% ne disposent pas d'installations WASH. En Sierra Leone, la situation est similaire avec plus de 3 000 écoles sans services WASH.

**1.2.6 Le projet PERSIF se penchera également sur la dimension régionale de la MVE et sur d'autres risques liés à la santé.** Les pays touchés reconnaissent pleinement les dimensions régionales de l'épidémie et la nécessité d'intégrer les considérations régionales et sous régionales dans l'effort de relance. En raison des contraintes de ressources et de capacité, il est d'une importance cruciale que parallèlement à l'appui apporté aux pays touchés par Ebola, un appui complémentaire soit apporté aux organismes régionaux.

### **1.3 Coordination des Donateurs**

**1.3.1 Le projet est conçu en conformité avec les recommandations de la réponse conjointe appuyée par les donateurs.** Dans les trois pays, des groupes de travail conjoints gouvernement/donateurs ont été mis en place pour renforcer l'appui aux efforts de riposte, de stabilisation et de relance. La Banque prend une part active à ces groupes, et travaille en étroite collaboration avec d'autres donateurs. Au niveau sectoriel, les Ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Education, l'Eau et l'Assainissement disposent de groupes de travail sectoriels, qui comprennent les ONG, les autres parties prenantes et la Banque. En outre, dans le cadre de la formulation de ce projet, plusieurs missions (en

---

<sup>3</sup> [PNUD. *Evaluation des Impacts Socio-Economiques de la MVE en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Décembre 2014*].

janvier, mars et mai 2015) ont eu lieu et ont permis de dialoguer avec les parties prenantes et notamment la communauté des donateurs pour les informer de ce projet, partager les expériences et examiner les possibilités de synergie. Par exemple, au Libéria et en Sierra Leone, des complémentarités et des synergies ont été établies entre ce projet et le programme de filets de protection sociale (transferts monétaires) financé par d'autres donateurs. Pour ce projet, le Département d'Etat américain cofinance ce projet avec la Banque.

## II. DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la résilience communautaire dans les pays affectés par l'épidémie d'Ebola en appuyant le développement économique. Le projet a pour objectifs spécifiques d'appuyer le rétablissement des communautés affectées par Ebola à travers (i) la restauration des services sociaux de base ; et (ii) la revitalisation des opportunités économiques locales, particulièrement pour les femmes à travers la création d'emplois dans les affaires et les marchés créateurs de valeur ajoutée. Pour atteindre ces objectifs, le programme comporte deux composantes qui sont résumées dans le Tableau 1 ci-dessous, et expliquées en détail dans l'Annexe Technique B2.

### 2.1 Composantes du Project

**Tableau 1. : Composantes du Projet**

N°	Nom de la Composante	Coût estimé (Millions d'UC)	Description de la Composante
1	Etablissement et Fonctionnement du Fonds d'Investissement Social	2,64	<p>Cette composante visera à mettre en place un Fonds d'Investissement Social à décaissement rapide au sein de l'UFM. Le Fonds sera un fonds spécialisé destiné à appuyer les activités de relance des trois pays, en mettant l'accent sur la reconstruction des infrastructures communautaires, des moyens d'existence et la résilience dans les communautés affectées par Ebola.</p> <p>Les activités-clés de cette composante incluront ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Désignation du Coordinateur du Fonds et recrutement du personnel essentiel du Secrétariat du Fonds Régional ;</li> <li>• Constitution du Conseil Consultatif du Fonds ;</li> <li>• Mise en place d'un Bureau de Liaison et d'un Comité d'examen technique dans chaque pays ;</li> <li>• Recrutement d'un Agent de gestion du Fonds pour contrôler les opérations techniques et fiduciaires du Fonds ;</li> <li>• Appuyer le fonctionnement quotidien du Fonds , y-compris les activités de suivi et évaluation au niveau régional et à celui des pays.</li> </ul>
2	Financement des sous-projets	21,33	<p>Cette composante appuiera les sous-projets exécutés à travers des intermédiaires partenaires de mise en œuvre dans les communautés touchées par Ebola. L'accent sera mis sur les communautés transfrontalières ainsi que sur les micro et petits entrepreneurs, lesquels ont été pénalisés par l'épidémie d'Ebola.</p> <p>Le Fonds utilisera des Appels à Propositions destinés à recueillir des propositions innovantes de la part de partenaires de mise en œuvre capables aux fins de produire des résultats dans les deux domaines ciblés par le projet, à savoir (i) la restauration des services sociaux de base ; et (ii) la restauration des moyens locaux de subsistance économique.</p> <p>Un ensemble minimum d'indicateurs de performance, de produits et d'effets seront mis en avant dans les Appels à propositions afin de guider le développement des propositions.</p> <p>En général, les propositions qui seront sélectionnées, seront celles qui (i) auront démontré leur pertinence au regard des buts et objectifs du projet de Fonds d'Investissement Social ; (ii) sont orientées vers les pauvres et tiennent particulièrement compte des dimensions genre et environnement ; (iii) émaneront d'institutions ayant une capacité suffisante pour mettre en œuvre le projet proposé ;</p>

		<p>(iv) apporteront des preuves convaincantes que le projet fait l'objet d'une demande des bénéficiaires des structures candidates ; (v) démontreront que les bénéficiaires ont participé au développement de la proposition ; (vi) proposeront un budget réaliste ; (vii) seront orientées vers les résultats ; (viii) seront économiquement et financièrement viables ; (ix) seront innovantes et prévoient des dispositions pour le partage des connaissances.</p> <p>Afin d'assurer une allocation équitable des ressources pour les deux domaines ciblés par le Fonds, celui-ci disposera de deux guichets de financement se renforçant mutuellement :</p> <p><b>Guichet 1 : Services Sociaux de Base</b> – les sous-projets éligibles au titre de ce guichet de financement incluront : (i) les infrastructures communautaires de base telles que les postes de santé dans les communautés frontalières et les services WASH dans les écoles et les « points chauds » Ebola ; (ii) la protection environnementale dans des domaines tels que la gestion des déchets ; et (iii) le renforcement des capacités pour les services communautaires de base dans des domaines tels que la santé reproductive et le surveillance des maladies dans les communautés transfrontalières. Dans la mesure du possible et compte tenu de l'accent mis par le projet sur la réduction de la pauvreté, les approches axées sur la main d'œuvre seront encouragées pour la mise en œuvre des sous-projets.</p> <p><b>Guichet 2 : Moyens locaux de subsistance économique</b> - les sous-projets éligibles au titre de ce guichet de financement incluront : (i) la facilitation du commerce transfrontalier, particulièrement pour les femmes ; (ii) des subventions de démarrage pour les bénéficiaires de transferts monétaires ayant terminé avec succès leur formation entrepreneuriale dans le cadre d'autres programmes ; (iii) des subventions de contrepartie (matching grants) pour des associations de femmes en possession de plans d'affaires acceptables au financement des partenaires financiers ; et (iv) des opportunités de franchisage à petite échelle avec les partenaires locaux du secteur privé. Cette composante se concentrera sur les femmes, les filles et les orphelins, de même que sur les enfants vulnérables.</p>
--	--	--

2.1.1. Le financement au titre du projet au Libéria sera limité à la deuxième composante (Guiche 2) en appui à la création d'emploi et à l'accès aux moyens de financement dans les secteurs de croissance ruraux, y inclus à travers le financement de l'industrie agro-alimentaire et le développement de la chaîne de valeur dans le secteur privé. De tels investissements offrent le plus gros potentiel pour la création d'emplois sensibles au genre, et sont aussi centraux pour faciliter l'accès au financement dans ces domaines.

## 2.2 Solutions techniques retenues et solutions alternatives envisagées

2.2.1 Un travail analytique rigoureux était ce programme qui se fonde largement sur les diverses analyses qui ont été effectuées relativement aux impacts socio-économiques de la MVE par différentes institutions<sup>4</sup> afin d'informer la conception de ce projet. En outre, le choix de l'approche Fonds Social est étayé par la dimension multisectorielle de l'appui à apporter pour contrecarrer l'impact de la MVE. L'utilisation du Fonds Social basé sur une approche Appel à propositions encouragera également la soumission de propositions novatrices avec un fort engagement des communautés tout au long du cycle de développement des projets. Ceci permettra aux communautés de jouer un rôle actif dans les efforts de relance en cours dans les trois pays. L'approche choisie promeut également la dimension régionale de la relance et a le potentiel d'attirer des financements additionnels d'autres partenaires y compris le secteur privé. Les autres options techniques explorées et les raisons de leur rejet sont présentées dans le tableau 2 ci-dessous.

<sup>4</sup>Les gouvernements de la Sierra Leone, du Libéria, la Banque mondiale, la BAD, l'UE, les OSC, le FMI, la CENUA, la FAO, le PAM, le PNUD, le PNUD, l'OMS, etc.



**Tableau 2 : Options Alternatives Explorées et Raisons pour le Rejet**

Option alternative	Brève description	Raison du rejet
Appui budgétaire sectoriel	Opter pour un appui budgétaire sectoriel en soutenant les mesures clés plutôt que des projets d'investissement	Compte tenu de l'accent mis sur l'appui aux communautés, l'appui budgétaire sectoriel n'est pas approprié
Transferts monétaires	Transferts de fonds aux familles pauvres afin de combler leurs besoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>Besoin d'un engagement à long terme pour assurer une appropriation progressive par le gouvernement et la durabilité.</li> <li>L'impact sur le budget national est considérable particulièrement dans la situation actuelle caractérisée par de sérieuses difficultés budgétaires dans les trois pays ciblés.</li> <li>Impact limité en termes de nombre d'emploi créés.</li> </ul>

### 2.3 Nature du Projet

Le projet PERSIF est un projet d'investissement multisectoriel régional sous la forme d'un Fonds d'Investissement Social, qui est holistique, flexible et à décaissement rapide. Cette option est la plus pratique étant donné les impacts de la MVE, qui montrent les liens inextricables entre la résilience des systèmes de santé, le développement socio-économique et la croissance qui demande une approche multisectorielle intégrée.

### 2.4 Coût et modes de financement du projet

2.4.1 Le coût total du projet est estimé à 23,97 millions d'UC, dont 9,16 millions d'UC en devises (38%) et 14,81 millions d'UC en monnaie locale (62%), comme indiqué aux tableaux 3 et 6 ci-dessous

**Tableau 3 : Coût estimatif du PERSIF par Composante (millions d'UC)**

COMPOSANTE	Coûts estimés			Coût en devises (%)
	Local	Devises	Total	
<b>A. MISE EN PLACE DU FONDS D'INVESTISSEMENT SOCIAL</b>				
Service de gestion du Fonds (firme)	0,40	1,60	2,00	80
Fonctionnement du Secrétariat du Fonds	0,40	0,24	0,64	37
<b>Sous-total</b>	<b>0,80</b>	<b>1,84</b>	<b>2 64</b>	<b>70</b>
<b>B. FINANCEMENT DES SOUS-PROJETS</b>				
<b>1. GUINEE</b>				
Subsistance économique locale	1,96	0,55	2,51	20
Rétablissement/amélioration ses services de santé publique	2,74	0,72	3,46	20
Amélioration des services WASH	2,30	0,40	2,70	20
Opérations bureau de liaison	0,29	0,04	0,33	12
<b>Sous-total</b>	<b>7,29</b>	<b>1,81</b>	<b>9, 00</b>	<b>20</b>
<b>2. LIBERIA</b>				
Subsistance économique locale	0 ,60	0,34	0,94	20
Amélioration des services WASH	0,50	0,30	0,80	65
Opérations bureau de liaison	0,20	0,50	0,70	12
<b>Sous-total</b>	<b>1,30</b>	<b>1,14</b>	<b>2,44</b>	<b>45</b>
<b>3. SIERRA LEONE</b>				
Subsistance économique locale	1,97	0,98	2,95	20
Rétablissement/amélioration ses services de santé publique	1,30	1,96	3,26	55
Amélioration des services WASH	0,96	1,49	2,45	65
Opérations bureau de liaison	0,29	0,04	0,33	12
<b>Sous-total</b>	<b>4,52</b>	<b>4,47</b>	<b>8,99</b>	<b>48</b>
<b>TOTAL CÔTS DE BASE</b>	<b>13,91</b>	<b>9,16</b>	<b>23,07</b>	<b>40</b>
Imprévus (quantités)	0,45	-	0,45	-
Imprévues (prix)	0,45	-	0,45	-
<b>Coûts totaux du projet</b>	<b>14,81</b>	<b>9,16</b>	<b>23,97</b>	<b>40</b>

**Tableau 4: Source de Financement (montant en millions d'UC)**

Source	Devises	Local	Total	%
Don FAD (Guinée)	2,36	6,64	9,00	37,6
Don FAD (Sierra Leone)	4,40	4,60	9,00	37,6
IAEAR-TF (Guinée)	0,16	0,64	0,80	3,3
IAEAR-TF (Libéria)	0,52	0,28	0,80	3,3
IAEAR-TF (Sierra Leone)	0,52	0,28	0,80	3,3
Département d'Etat américain (Guinée)	0,40	0,79	1,19	4,9
Département d'Etat américain (Sierra Leone)	0,40	0,79	1,19	4,9
Département d'Etat américain (Libéria)	0,40	0,79	1,19	4,9
<b>Coût total du projet</b>	<b>9,16</b>	<b>14,81</b>	<b>23,97</b>	<b>100</b>

**Tableau 5: Coût du projet par Source de Financement et Catégorie de Dépenses (montant en millions d'UC)**

Catégorie	Don FAD (G)	Don FAD (SL)	IAEAR-TF (G)	IAEAR-TF (L)	IAEAR-TF (SL)	USA (G)	USA (SL)	USA (L)	Total	%
A. Biens	0,10	0,10	-	-	-				0,20	0,8
B. Services	0,93	0,93	-	-	-				1,86	7,74
C. Divers	7,61	7,61	0,80	0,80	0,80	1,19	1,19	1,19	21,19	88,9
D. Coût de fonctionnement	0,36	0,36	-	-	-				0,72	3,07
<b>Coût total du projet</b>	<b>9,00</b>	<b>9,00</b>	<b>0,80</b>	<b>0,80</b>	<b>0,80</b>	<b>1,19</b>	<b>1,19</b>	<b>1,19</b>	<b>23,97</b>	<b>100</b>

**Tableau 6: Calendrier de dépenses par composante (millions d'UC)**

COMPONENT	2016	2017	2018	Total
<b>A. MISE EN PLACE ET FONCTIONNEMENT DU FONDS</b>				
Services de gestion du Fonds (Firme)	0,60	0,60	0,80	2,00
Fonctionnement du Secrétariat du Fonds	0,29	0,15	0,20	0,64
<i>Sous-total</i>	0,89	0,75	1,00	2,64
<b>B. FINANCEMENT DES SOUS-PROJETS</b>				
<b>1. GUINEE</b>				
Subsistance économique locale	0,71	1,45	0,85	3,01
Rétablissement/amélioration des services de santé publique	0,90	1,57	1,10	3,57
Amélioration des services WASH	0,64	1,50	0,93	3,07
Bureau de liaison Pays	0,13	0,20	0,12	0,45
<i>Sous-total</i>	2,38	4,72	3,00	10,10
<b>2. LIBERIA</b>				
Subsistance économique locale	0,15	0,38	0,30	0,83
Amélioration des services WASH	0,15	0,30	0,20	0,65
Bureau de liaison Pays	0,10	0,20	0,20	0,50
<i>Sous-total</i>	0,40	0,88	0,70	1,98
<b>3. SIERRA LEONE</b>				
Subsistance économique locale	0,65	1,45	0,85	2,95
Rétablissement/amélioration des services de santé publique	0,94	1,20	0,82	2,96
Amélioration des services WASH	0,66	1,40	0,84	2,90
Bureau de liaison Pays	0,13	0,20	0,12	0,44
<i>Sous-total</i>	2,38	4,25	2,63	9,25
<b>Coût total du projet</b>	<b>6,05</b>	<b>10,60</b>	<b>7,33</b>	<b>23,97</b>

## 2.5 Zone et population cibles du projet

2.5.1 Les bénéficiaires du projet sont les populations de Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone vivant le long des frontières de ces trois pays. Sont plus précisément ciblés les : i) membres de la communauté, y compris les jeunes, les femmes, les enfants, les handicapés et les personnes âgées ; ii) le personnel sanitaire, iii) les volontaires communautaires et les agents de la protection sociale. Spécifiquement, le projet vise à bénéficier aux 5000 survivants de la MVE, 2000 orphelins, 75 groupes communautaires, 300 commerçants transfrontaliers et 6000 micro et petites entreprises à travers les trois pays touchés.

## 2.6 Processus participatif durant l'identification, la conception et l'exécution du projet

2.6.1 La Banque faisait partie d'une mission à partenariat multiple d'évaluation de la relance post Ebola, conduite conjointement par le PNUD/ la Banque mondiale/l'UE/la BAD, dépêchée en Janvier 2015 en collaboration avec différents partenaires y compris l'UFM, la CEDEAO et l'UA. L'objectif était d'examiner les évaluations de l'impact d'Ebola dans tous les secteurs existant afin de déterminer les priorités pour la relance à court, moyen et long terme. Les résultats de cette évaluation sont présentés dans les différentes sections de ce rapport d'évaluation du projet et reflètent les opinions exprimées par les partenaires rencontrés pendant la mission. Il s'agit de responsables gouvernementaux issus de différents ministères, des institutions des Nations Unies, des partenaires de développement, des banques de développement, de groupes du secteur privé et de la société civile. Les discussions avec les autorités nationales et locales ont aidé non seulement à mettre à jour les leçons tirées des opérations antérieures, mais aussi à identifier les bonnes pratiques et à déterminer

### *Box 1: Principaux résultats des consultations des parties prenantes dans les 3 pays*

- i. La lutte contre l'épidémie ne devrait pas perdre son élan et une phase de transition est essentielle tandis que nous allons vers la relance.
- ii. Il est essentiel de rétablir la capacité perdue dans les systèmes de santé et de prioriser un redémarrage rapide des services sociaux de base, y compris un retour en toute sécurité des enfants à l'école.
- iii. Les communautés doivent être au centre de processus de rétablissement; les initiatives dirigées par les communautés et la mobilisation communautaire devraient être au cœur des stratégies de rétablissement
- iv. La première phase du redressement devrait répondre aux besoins les plus immédiats pour s'assurer que 1) le pays a les capacités pour prévenir et répondre à une autre crise potentielle; 2) le pays peut fournir les services de base essentiels à la population en toute sécurité et efficacement.
- v. La relance devrait être conçue de manière intégrée afin de s'assurer que tous les secteurs sont capables de répondre rapidement à toute situation d'urgence qui pourrait survenir.
- vi. les moyens de subsistance des ménages devraient être reconstitués à des niveaux au moins égaux à ceux de l'avant-Ebola

le contenu, le coût et l'impact du nouveau projet. Les principaux résultats de la consultation sont présentés dans l'Encadré 1 ci-dessous. La conception du Fonds d'Investissement Social a été basée sur les informations fournies lors des réunions et des groupes de discussion avec les parties prenantes, y-inclus les officiels des gouvernements concernés, les autorités des gouvernements locaux, des représentants du secteur privé, des organisations de la société civile, ainsi que les partenaires au développement en particulier les organisations non-gouvernementales internationales et locales. Ces consultations ont permis d'identifier les priorités et les activités du projet.

2.6.2 Pendant l'exécution du projet, les processus participatifs communautaires seront d'avantage renforcés avec le cadre de Suivi/évaluation proposé pour le projet, grâce à l'utilisation d'outils de suivi communautaire participatifs tels que les fiches d'appréciation citoyenne et les fiches d'évaluation des communautés, qui sont des outils permettant de recueillir les réaction des bénéficiaires sur le processus de mise en œuvre du projet et veiller à ce que les activités du projet soient exécutées de façon satisfaisante et durable. Des missions conjointes, une assistance technique complémentaire, et un accord sur tous les aspects des directives opérationnelles du programme caractériseront la collaboration, qui se poursuivra avec des plans de suivi et d'évaluation coordonnés. La Banque continuera d'apporter une expérience internationale à la conception et à la mise en œuvre du Fonds Social, de même qu'à la recherche de fonds additionnels d'autres partenaires.

## 2.7. Expérience du Groupe de la Banque et enseignements pris en compte dans la conception du projet

**2.7.1 La conception du projet PERSIF s'inspire par les enseignements tirés (Tableau 7) des leçons tirées des précédentes opérations Ebola.** En outre, la Banque a une grande expérience dans le financement des fonds sociaux. Ceux-ci comprennent le Projet du Développement Social de l'Égypte, le projet d'appui au développement local au Malawi, le projet de développement durable en Guinée et le programme de développement durable du Lac Tchad. Cette expérience sera largement exploitée durant la mise en œuvre du projet. Les enseignements tirés pour le FIS comprennent: (a) La mise en œuvre coordonnée/harmonisée de l'exécution ont un plus grand impact et donnent un meilleur rapport coût-efficacité que des projets autonomes; (b) la nécessité de former les candidats potentiels à l'élaboration de propositions afin de susciter une demande pour les subventions de contrepartie; (c) assurer la participation adéquate des parties prenantes dans la conception du projet et limiter les conditions afin d'améliorer la qualité à l'entrée du projet; et (d) prévoir des audits techniques et des outils de responsabilité communautaire pour garantir l'assurance fiduciaire.

**Table 7. Enseignements tirés et mesures prises**

Enseignements tirés	Mesures prises pour intégrer les enseignements dans le programme
(i) La MVE a exposé les faiblesses inhérentes dans les systèmes de prestation de services et offre une occasion de mieux reconstruire.	Les trois pays ont entrepris une analyse sectorielle afin d'évaluer: les conditions structurelles préalables à Ebola et les pratiques qui ont facilité la propagation de la MVE, les impacts socio-économiques, les capacités et ressources existantes sur lesquelles la relance devrait se baser et les risques qui pourraient compromettre cette relance. Ces évaluations ont guidé l'élaboration de Plans Nationaux de Relance Post-Ebola dont les priorités ont, à leur tour, informé les composantes du projet PERSIF.
(ii) Défis relatifs à la mise en œuvre du projet par les organes d'exécution et iii) nécessité de renforcer l'appropriation nationale de la relance.	Alors que les agences d'exécution pourraient avoir des avantages comparatifs en matière d'Assistance Technique et de logistique, elles ont été jugées faibles dans la production des rapports et pièces justificatives aux gouvernements et à la Banque. Étant donné les enseignements que les gouvernements ont tirés de leurs expériences avec tous les organes d'exécution, l'idée d'un projet d'investissement où les capacités locales seront renforcées a été retenue. Enfin, les gouvernements devraient être au premier plan dans la gestion des facteurs structurels qui ont permis à la MVE de se transformer en crise, afin d'assurer la durabilité.
(iii) Renforcer les capacités aux niveaux national et infranational, avec un accent particulier sur les systèmes communautaires.	Le cœur du projet PERSIF est relatif au renforcement des capacités infranationales, des capacités communautaires et, par extension, la restauration des moyens de subsistance comme spécifié dans les composantes et les mesures du projet.
(iv) Promouvoir des stratégies nationales pour accroître l'appropriation de la relance post- Ebola et en assurer la durabilité.	Les 3 pays touchés ont élaboré leurs Stratégies Nationales de Relance, sur lesquelles les composantes de PERSIF sont entièrement alignées.
(v) La MVE a révélé les conséquences de ne pas avoir saisi les opportunités pour agir au niveau sous- régional et la nécessité de renforcer les mécanismes de coordination.	Les missions des banques dépêchées en janvier et février 2015 ont été l'occasion de rencontrer les dirigeants de l'UA et de l'UFM. Ce programme a pris en compte la dimension régionale et complète les investissements au niveau national avec des approches régionales pour une collaboration transfrontalière en vue de lutter contre les menaces sanitaires transfrontalières et faciliter le commerce transfrontalier.

## 2.8 Principaux indicateurs de performance

2.8.1 Les indicateurs de performance prévus dans le cadre logique serviront de base pour le suivi/évaluation. Ces indicateurs concerneront, à long terme, le pourcentage de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté. A moyen terme, ils se concentreront sur le taux d'accès des populations aux services sociaux, économiques et financiers de base; l'utilisation des structures de santé, le nombre d'enfants inscrits dans les écoles, le nombre de points d'eau et d'installations sanitaires fournis, le nombre

de micro et petites entreprises soutenues; le nombre de femmes formées ; le nombre de micro-projets communautaires équipés ; le nombre de projets soutenus par le Fonds ; le nombre de personnes ayant accès aux services financiers (dont 70% sont des femmes).

### III. Faisabilité du Projet

#### 3.1 Performance économique et financière

**3.1.1 Analyse Economique :** l'analyse économique a été menée sur une période de 25 ans à partir de 2015. Les coûts économiques retenus pour le calcul du taux de rentabilité économique sont ceux relatifs aux coûts d'investissement hors taxes hors provision pour hausse de prix ainsi que les coûts de maintenance et autres charges d'exploitation. Les principaux avantages économiques sont : (i) les emplois temporaires et pérennes créés par la construction des ouvrages, le recrutement de 360 travailleurs sociaux et le volet de réinsertion économique et sociale de 5000 survivants d'Ebola et membre de familles affectées par la maladie ;(ii) la réduction des dépenses de santé suite à la diminution des maladies hydriques; (iii) la valeur économique de la quantité d'eau additionnelle disponible ; et (iv) Sur ces bases, le taux de rentabilité économique du projet est estimé à 21,61%, largement supérieur au coût d'opportunité du capital de 10 %, et la valeur actuelle nette à 71,72 millions de dollars US. Le projet est donc économiquement viable.

TRIE, VANE	21,61%, 71,72 MUSD
------------	--------------------

**3.1.2 Sensibilité.** L'analyse de sensibilité a été menée par rapport à (i) l'augmentation de 10% des coûts d'investissement ; (ii) la réduction de 10% des revenus ; et (iii) la combinaison des deux scénarios précédents. Il résulte de cette analyse que : (i) le taux de rentabilité interne est resté supérieur au coût d'opportunité du capital, dans une fourchette comprise entre 20,15% et 18,60% dans le cas extrême d'une diminution des revenus de 10% et d'un accroissement des coûts d'investissement de 10%. La valeur nette actualisée (VAN) reste positif, dans une fourchette comprise entre 54,21 et 66,55 milliards de dollars (voir détails à l'Annexe B7).

#### 3.2. Impacts environnementaux et sociaux

**3.2.1 Environnement:** Le projet PERSIF devrait avoir un impact positif sur l'environnement étant donné qu'il appuie la relance économique des communautés affectées par la MVE, et va ainsi contribuer à la réduction du risque d'expansion du virus mortel au sein de la population et de son environnement.

3.2.1.1 Le projet est classé dans la catégorie environnementale IV selon les procédures de la Banque sur l'évaluation sociale et environnementale (ESE) qui impliquent que les sous-projets proposés qui vont être mis en œuvre par des intermédiaires financiers pourraient avoir des effets environnementaux néfastes et/ou des impacts sociaux négatifs. L'analyse de l'impact environnemental et social pour les sous projets proposés sera réalisée par ces intermédiaires financiers. L'approche de l'appel à proposition déterminera les intermédiaires financiers qui ont la capacité sur la base des indicateurs de performance pré définis, incluant la capacité institutionnelle des possibles intermédiaires en matière d'environnement et de procédures d'évaluation sociale. Néanmoins, les travaux de construction/réhabilitation d'infrastructures envisagés dans le cadre des sous projets par les intermédiaires financiers seront des projets de petite et moyenne envergure à base communautaire, de sorte qu'ils n'induiront pas des perturbations sociales et environnementales significatives ou irréversibles. De plus, les travaux de réhabilitation seront mise en œuvre par de petites structures existantes et qui ne devraient pas impliquer l'acquisition de terres ou la réinstallation.

3.2.1.2 Le Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano devra élaborer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et veiller à ce que ce PGES soit en parfaite conformité avec le SSI de la Banque, et que cela soit approprié en fonction de la nature de l'opération d'investissement. Il devra mettre à temps à la disposition du public, le résumé du PGES en conformité avec les systèmes pays.

**3.2.2 Changement climatique:** Les climats extrêmes ont été associés à plusieurs maladies infectieuses et peuvent avoir une influence complexe sur les moyens et les voies de transmission de la maladie. De même, les changements climatiques peuvent être associés à la dynamique de la propagation de la maladie à virus Ebola Virus; les changements hydrologiques pourraient influencer sur les systèmes de la faune et de la transmission du virus.

**3.2.2.1** Bien qu'un lien direct entre le changement climatique et a MVE ne soit pas évident, il est reconnu que les risques de changement climatique peuvent accroître la vulnérabilité des pays pauvres aux effets néfastes du virus. Le projet va donc chercher à améliorer la résilience des groupes vulnérables à des phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations, les incendies et les fortes pluies. Le projet prendra délibérément des mesures pour rendre les populations agricoles vulnérables plus résilientes au changement climatique par la promotion de l'agriculture résiliente au changement climatique grâce à un plan de l'agriculture durable préparé en collaboration avec toutes les parties prenantes. Généralement, en termes d'atténuation, la planification et la conception des unités d'isolement seront soigneusement étudiées pour optimiser la lumière naturelle et la ventilation pour assurer des pratiques de contrôle des infections de sécurité rigoureuses. Le projet permettra en outre d'envisager des solutions à l'impact des changements environnementaux, tels que la dégradation des sols, l'épuisement des ressources naturelles, les risques de catastrophes et le changement climatique.

**3.2.3 Croissance verte:** Le PERSIF est conçu en accord avec le principe de croissance verte sur la «qualité et l'inclusivité de la croissance". La conception du programme est assez souple pour relever les défis de développements existants et émergents (tels que la croissance rapide de la population, l'urbanisation, le manque d'accès à l'énergie et l'accès limité aux marchés) sans blocage des ressources dans des activités qui peuvent épuiser le capital de ressources naturelles du pays. La conception de PERSIF est plus globale car cela intègre les préoccupations économiques, sociales et environnementales pour l'amélioration globale des conditions de vie des bénéficiaires.

**3.2.4 Impact sur le genre :** Le projet vise à avoir un impact multidimensionnel sur la vie des femmes en réduisant leur vulnérabilité et en les prémunissant contre les chocs futurs. Au niveau le plus fondamental, l'amélioration des systèmes de santé améliorera l'état de santé des femmes. Des agents de santé bien formés et des structures de santé mieux équipées conduiront à des améliorations dans les prestations de soins de santé maternels et une baisse des taux élevés de mortalité maternelle et infantile, et de la mortalité liée aux maladies infectieuses. L'amélioration de l'accès des femmes à l'emploi et aux ressources financières permettra également d'augmenter leur pouvoir et leur participation. La promotion de la participation des femmes dans les emplois salariés à travers le FIS se concentrera sur une série de mesures visant à améliorer les conditions existantes et à élargir leur accès et leurs opportunités sur le marché de l'emploi. Cela comprendra l'augmentation de l'accès des femmes à la production et aux ressources et financières qui leur permettront d'économiser de manière adéquate, d'emprunter et de se prémunir contre les chocs imprévus. Des initiatives telles que les programmes de micro finance vont soutenir l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes et transformer la vie de certaines des femmes les plus pauvres et les plus vulnérables en réduisant la pauvreté et en ayant une incidence positive sur leur santé, leur participation et leur leadership. Le programme comprendra spécifiquement des interventions visant à améliorer les choix de vie et assurer l'avenir des fillettes et des adolescentes afin de les protéger contre les risques d'abus et d'exploitation sexuelle. De plus, il produira des incitations pour les gouvernements concernés pour instaurer et mettre en œuvre des politiques et des programmes aux niveaux national, régional et local aux fins de soutenir l'égalité et la responsabilisation des femmes, atténuer la violence sexuelle basée sur le genre et appuyer les questions relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité.

**3.2.5 Effet sociaux:** Le projet aura des impacts socio-économiques importants, et conduira à une amélioration de l'accès aux services de base pour une population estimée à 10 millions de personnes, la plupart vivant dans la pauvreté. Le projet aura un effet positif en améliorant l'accès aux services sociaux de base. Le projet est fortement orienté vers le développement communautaire et social. L'impact se fera

sentir à différents niveaux - l'autonomisation des femmes et le développement des infrastructures communautaires, l'entrepreneuriat issu de la communauté et le financement. A travers le projet, les ménages pauvres dirigés par des femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées auront un accès égal aux ressources du projet décaissés par le Fonds. Le projet permettra également de créer des emplois et des sources de revenus importantes pour les femmes et les jeunes. Plus précisément, les ressources du FIS aideront à: (i) améliorer les revenus des bénéficiaires en particulier les femmes et à renforcer l'auto-emploi des jeunes et (ii) assurer une aide durable aux petites IGAs.

**3.2.6 Réinstallation Involontaire** : Il n'y aura pas de déplacement de population dans le cadre de ce projet, et les mesures sociales et de sauvegarde de l'environnement seront prises en compte dans le Manuel des Opérations du Fonds et les accords de service avec les partenaires à la mise en œuvre.

## **IV. Exécution**

### **4.1 Dispositions relatives à l'exécution**

#### **4.1.1 Cadre de partenariat**

4.1.1.1 Le projet fournira des fonds de démarrage pour établir le PERSIF, qui sera mis en place sur la base d'une plate-forme durable pour le partenariat public-privé où les acteurs interviendront à travers la Chaîne de mise en œuvre du Fonds, et contribueront à l'atteinte des Objectifs et des performances ciblées tel que dans le cadre commun de résultats. A cet effet es partenaires prévus pour ce Fonds sont les Suivants:

- **Les donateurs bilatéraux et multilatéraux**, qui contribueront au Fonds directement ou indirectement, feront le plaidoyer et mobiliseront des ressources additionnelles pour le Fonds ;
- **Les agences de développement** y compris les agences des Nations Unies intervenant dans les domaines identifiés par le Fonds. Elles devraient attribuer une contribution aux activités du Fonds sous forme d'expertise technique ;
- **Les entités du secteur privé**, sous couvert de la responsabilité sociale des entreprises, contribueront à la mise en œuvre des activités du Fonds. Un certain nombre d'entreprises locales ont déjà exprimé leur intérêt pour allouer des subventions de contrepartie à certaines activités ;
- **Les organisations de la société civile** (ONG, PME, Associations d'entreprises, organisations de bénéficiaires issues de la communauté ; groupes de plaidoyer féminins et agences de protection de l'enfance) joueront un rôle important dans la conception et la réponse aux Appels à propositions et dans la mise en œuvre des propositions approuvées ; et
- **Les acteurs publics** (ministères et agences gouvernementales idoines) ont une importance critique pour faciliter et créer un climat propice à la mise en œuvre réussie des activités du Fonds.

#### **4.1.2 Dispositions institutionnelles**

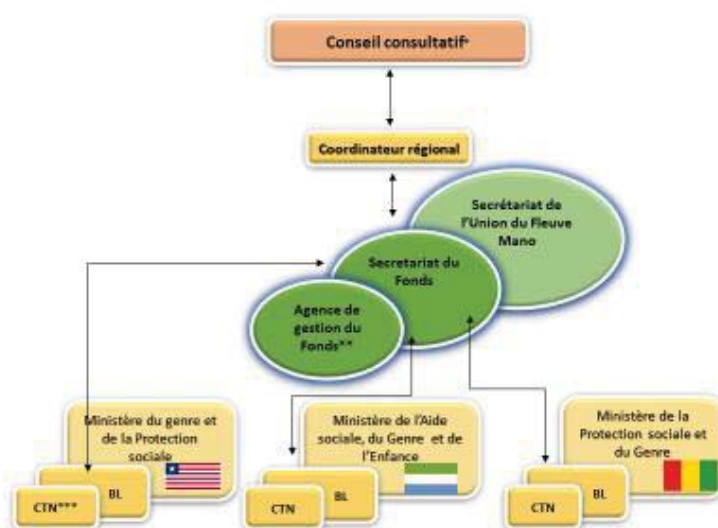
**4.1.2.1 Le Fonds sera une entité autonome établie sur la base d'un protocole d'accord avec l'UFM et constituée sous les auspices du Secrétariat de l'UFM.** Il sera gouverné par un Conseil consultatif et servi par un secrétariat appuyé par un Agent de Gestion du Fonds. Un manuel standard des Opérations et des Procédures approuvé par la Banque guidera le fonctionnement du Fonds au jour le jour. Pour accélérer la mise en œuvre du projet la Banque facilitera le recrutement de l'Agent de Gestion du Fonds et d'un consultant pour appuyer le développement du manuel des opérations.

- **Le Conseil consultatif sera responsable de la supervision Générale du Fonds.** Il (i) Donnera les directions de politique générale et impulsera la gouvernance nécessaires aux activités du Fonds ; (ii) Examinera les priorités opérationnelles du Fonds et assurera que ses activités sont en accord avec ses objectifs et ses mécanismes de sauvegarde ; (iii) Examinera les domaines d'intervention proposés ; (iv) approuvera les plans de travail annuels ; et (v) Examinera les rapports annuels techniques et financiers du Fonds. Le Conseil consultatif sera constitué de

représentants des institutions suivantes dans les trois pays : (i) Le Secrétaire Général du Secrétariat de l'UFM (Président) ; (ii) les ministères du genre et de la protection sociale ; (iii) les ministères des finances ; (iv) des représentants des donateurs, y compris le Département d'Etat américain ; (v) représentants de la société civile ; (vi) Les Chambres de Commerce ; et (vii) le Coordinateur du Fonds. Le Conseil Consultatif se réunira physiquement au moins deux fois par an. Les ministères des trois pays en charge du genre co-présideront le Conseil consultatif tour de rôle sur proposition des pays. Le réseau des Femmes de l'UFM pour la Paix (MARWOPNET) siègera au Conseil consultatif la première année.

- **Le Secrétariat sera dirigé par un Coordinateur Régional qui sera conjointement désigné par le Secrétariat de l'UFM en coordination avec les trois pays bénéficiaires** pour superviser et coordonner les activités au niveau des pays et assurer le suivi et l'évaluation de leurs résultats (voir les TDR à l'Annexe C1). Il sera appuyé par un Agent de gestion du Fonds (voir ci-après). Le Coordinateur Régional fera rapport au Conseil Consultatif.
- **L'Agent de gestion du Fonds sera partie intégrante du Secrétariat du Fonds, qui le recrutera.** Le recrutement se fera sur une base compétitive selon les règles et procédures de la Banque et (i) assurera la gestion financière et administrative du Fonds ; (ii) sera le garant des mécanismes de sauvegarde financières, sociales et environnementales en relation avec les projets financés par le Fonds ; (iii) sera responsable du suivi et de l'évaluation des activités financées par le Fonds ; (iv) préparera des rapports d'avancement trimestriels ; et (v) proposera et gèrera les activités de communication sur la base des faits issus des activités financées par le Fonds (voir TDR à l'Annexe C1). L'agent de gestion du Fonds mettra à disposition une expertise multisectorielle dans les domaines d'activité du Fonds (Développement social ; Développement de l'Entreprise; Financement du développement et Suivi et Evaluation), en sus de ses capacités dans les domaines de la gestion financière, des acquisitions et de la gestion de projet. Il est attendu que l'UFM assignera des experts pour travailler avec le coordinateur régional et l'Agent de gestion du Fonds qui assurera la gestion du PERSIF à la fin du projet en 2018.

**Graphique 3 : Organigramme du Fonds Social d'Investissement**



\*Les membres du CC comprennent : (i) Le Secrétaire Général du Secrétariat de l'UFM (Président) ; (ii) les ministères du genre et de la protection sociale ; (iii) les ministères des finances ; (iv) des représentants des donateurs ; (v) représentants de la société civile ; (vi) Les Chambres de Commerce ; et (vii) le Coordinateur du Fonds.

\*\* L'Agence de gestion du Fonds est partie intégrante du Secrétariat du Fonds en charge des fonctions Administration et Finances, Programmation, Acquisitions et Suivi-Evaluation.

\*\*\* L'équipe du CTN sera composée d'experts des ministères concernés (Genre et Protection sociale, Finances, Santé, Eau, Commerce, Petites entreprises, etc.) et un représentant de MARWOPNET.



**4.1.2.2 L'agence d'exécution du projet sera le secrétariat de l'UFM et l'agence de mise en œuvre sera par l'Agence de Gestion du Fonds.**

**4.1.2.3 Un Comité Technique National (CTN) et un Bureau de Liaison seront mis en place dans chacun des trois pays ciblés par le Fonds.** Ces structures utiliseront les personnels nationaux existants désignés par les ministres des finances respectifs après avoir consulté les ministres du genre et de la protection sociale ; elles seront également appuyées par des ressources financières destinées à couvrir les frais de transport de base et de TIC ainsi que les coûts opérationnels.

- **Les CTN seront mis en place et domiciliés au Ministère du Genre et de la Protection sociale de chaque pays.** L'équipe du CTN sera composée d'experts des ministères concernés (Gendre et Protection sociale, Finances, Santé ; Eau, Commerce, Petites entreprises ; etc.) et un représentant de MARWOPNET. Le Ministère des finances présidera le CTN, qui se réunira au moins chaque trimestre et aussi souvent que nécessaire pour remplir leurs fonctions, en particulier pour ce qui concerne les appels à propositions.
- **Les Bureaux de Liaison (BL)** seront constitués d'un Agent de liaison issu du Ministère du Genre et de la protection sociale et d'un Assistant administratif. Ils superviseront l'exécution des dons alloués par le Fonds et seront les interlocuteurs premiers des partenaires de mise en œuvre des dons.
- Le projet fournira les ressources nécessaires au fonctionnement des CTN et des BL (TIC et équipement de bureau, un véhicule par BL, coûts de transport et fonctionnement).

**4.1.2.4 Le Secrétariat du Fonds publiera des Appels à Propositions dans chaque pays dans le but de stimuler la présentation de propositions novatrices et de qualité.** Les appels à propositions seront adaptés à chacune des deux fenêtres de financement du Fonds et seront conçus en accord avec les Manuel des Opérations du Fonds, qui sera préparé au cours de la phase de lancement du Fonds, examiné et recommandé par les CTN respectifs et approuvé par le Conseil consultatif. Les Appels à propositions (i) Donneront les conditions administratives d'éligibilité des propositions ; (ii) délimiteront la portée des activités éligibles au financement du Fonds ; (iii) Préciseront les modalités d'exécution, de supervision et d'évaluation des Dons alloués par le Fonds ; et (iv) Rendront publics les critères utilisés par les CTN et le Secrétariat du Fonds pour classer les propositions et sélectionner celles qui seront financées par le Fonds. Les appels à propositions préciseront également les montants minimum et maximum susceptibles d'être alloués par le Fonds au titre de ses fenêtres de financement respectives, et le cas échéant, à des activités particulières.

**4.1.2.5 Les appels à propositions et leurs résultats seront largement disséminés et un mécanisme de rétro information et de plainte sera mis en place.** A cet effet, the Secrétariat du Fonds, avec l'appui de son Agent de gestion de projet, mettra en place un portail pour rendre ses activités publiques. Ceci couvrira en particulier la substance et les résultats des appels à propositions promulgués par le Fonds, et le compte-rendu des réunions des CTN et du Conseil consultatif, de même que les rapports d'exécution physique et financière et les rapports d'audit.

**4.1.2.6 La mise en œuvre des dons alloués par le Fonds sera régie par des accords de service tripartites signés par les partenaires de mise en œuvre, les représentants des ministres des finances et le Coordonnateur du Fonds.** Les accords de service auront pour but (i) de tenir responsable les partenaires de mise en œuvre pour les résultats auxquels ils se sont engagés dans les propositions qu'ils ont soumises au Fonds ; (ii) de réguler les partenariats entre les partenaires de mise en œuvre, les gouvernements bénéficiaires et le Fonds ; (iii) d'assurer que les sauvegardes fiduciaires, sociales et environnementales sont observées. Les accords de service constitueront la base des fonctions de suivi et évaluation de l'Agence de gestion du Fonds.

### **4.1.3 Modalités des passations des marchés**

4.1.3.1 Les marchés de contrats d'AOI (biens, travaux) et la sélection des services de consultants dans le cadre du programme se feront en conformité avec les règles et procédures pour l'acquisition des biens et travaux (édition de mai 2008, révisée en Juillet 2012) ou des règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants (édition de mai 2008, révisée Juillet 2012), en utilisant des documents d'appel d'offres standard de la Banque, et avec les dispositions énoncées dans les divers accords de financement avec les pays touchés.

4.1.3.2 L'acquisition des contrats par appel d'offres national (AON) seront effectués conformément aux procédures nationales de passation des marchés au Libéria et en Sierra Leone à l'aide de documents d'appel d'offres nationaux jugés acceptables pour la Banque. Toutefois, en Guinée et pour les acquisitions par appel d'offres national effectuées par le Secrétariat du MRU en collaboration avec l'Agence de gestion des Fonds, les règles et procédures de la Banque seront appliquées. Les activités découlant des appels à propositions seront soit mis en œuvre par les entités gouvernementales, les organismes parapublics les organisations non-gouvernementales (ONG), les organisations communautaires de base (OCB) ou des entreprises du secteur privé. Pour les activités à mettre en œuvre par les entités du secteur public, les règles et procédures de la Banque ou les procédures nationales seront applicables comme indiqué ci-dessus.

4.1.3.3 Toutefois, pour les activités mises en œuvre par les ONG, les organisations communautaires et les entreprises du secteur privé, l'acquisition sera effectuée en utilisant des pratiques commerciales établies comme décrit dans le Manuel des Opérations et Procédures du Fonds et acceptables pour la Banque en conformité avec les principes de l'économie et de l'efficacité. Ces procédures devraient aboutir à des prix concurrentiels et répondre aux besoins du Programme.

4.1.3.4 L'Agence de gestion des Fonds veillera à ce que les agences d'exécution identifiées à travers les appels à propositions répondent aux critères d'admissibilité de la Banque et seront également chargés d'effectuer des revues ad hoc de leurs activités. Les modalités de passation des marchés sont décrites plus en détail dans l'Annexe B5.

### **4.1.4 Gestion financière et audit**

4.1.4.1 Un examen de la gestion financière a été conduit pour mesurer la capacité de l'agence d'exécution première, qui est le Secrétariat de l'UFM. Cet examen a recommandé le recours à un Agent fiduciaire pour prendre en charge la gestion financière et le rapportage du projet. Les procédures d'accès aux fonds de la Banque par cette agence et le décaissement aux bénéficiaires seront détaillées dans un manuel des procédures et des opérations, qui sera développé par le projet et approuvé par la Banque en préalable au commencement de la mise en œuvre. L'approbation de ce manuel fera partie des autres conditions. Dans la mesure où le Fonds d'Investissement Social et les activités qu'il propose sont nouvelles pour l'UFM, cette opération n'est pas couverte par les systèmes actuels de l'UFM, et les opérations du Fonds ne sont suivront pas les systèmes en vigueur dans les pays membres de l'UFM.

4.1.4.2 L'Agence de gestion du Fonds gèrera tous les fonds du projet, assumera la responsabilité des décaissements aux bénéficiaires, tout comme l'élaboration des rapports à envoyer à la Banque. Les procédures internes de l'Agence de gestion du Fonds seront consignées dans le manuel de procédures, qui sera étroitement aligné avec le Manuel des opérations et des procédures du projet. Des rapports financiers trimestriels non-audités seront produits et soumis à la Banque dans les 30 jours suivant la fin du trimestre calendaire aux fins d'information et de facilitation de la supervision.

4.1.4.3 Les décaissements seront effectués conformément au Manuel des décaissements de la Banque, et seront constitués de paiements directs et de paiements suivant la modalité du Compte Spécial. Trois comptes spéciaux seront ouverts, comme suit :

- Un compte pour chacun des trois Bureaux de liaison Pays au titre de l'allocation FAD ;
- L'allocation IAEAR ne nécessitera pas de Compte spécial, les paiements y relatifs étant des paiements directs.

La responsabilité de la gestion des comptes spéciaux utilisés par les bureaux de liaison pays sera distribuée comme suit :

- **Libéria** : L'unité de gestion financière du Ministère des finances de la part du Bureau de liaison ;
- **Sierra Leone** : L'Unité administrative d'exécution du Ministère des Finances de la part du Bureau de liaison ;
- **Guinée** : Le Ministère de la Protection sociale et du Genre et le Bureau de liaison gèreront directement le Compte spécial. Le renforcement de la gestion fiduciaire sera assuré par un comptable qualifié et d'un agent expérimenté dans le domaine des acquisitions. Un système de comptabilité pourra être nécessaire pour renforcer la capacité du ministère.

Le Coordinateur du projet et l'Agence de gestion du Fonds seront rémunérés par paiement direct tiré des allocations des pays bénéficiaires, dans les proportions qu'ils ont agréées. L'Agence de gestion du Fonds sera responsable du rapportage du programme pour les trois pays. Les Comptes spéciaux seront ouverts dans des banques commerciales acceptables pour la Banque. L'ouverture des comptes spéciaux est une condition préalable au décaissement.

4.1.4.4 Chaque année, l'Agent de gestion du Fonds rassemblera les états financiers mettant en application les standards comptables internationaux. Ces états financiers seront audités par un auditeur professionnel indépendant sélectionné sur la base de TDR acceptables pour la Banque, et les états financiers seront soumis à la Banque dans les six mois suivant la fin de l'année auditée.

4.1.4.5 En raison du niveau élevé de risque fiduciaire perçu, la supervision consistera en visites de terrain par les équipes de la Banque, éventuellement au-delà des deux missions annuelles règlementaires, et sera renforcée par les rapports d'avancement et financiers trimestriels, ainsi que par des audits externes. Tandis que la revue de la gestion financière a conclu que le risque fiduciaire associé au projet est élevé, les mesures d'atténuation proposées aideront à assurer que les fonds fournis par la Banque sont utilisés aux fins prévues au titre du projet.

4.1.4.6 Tandis que l'examen de la gestion financière a conclu que le risque fiduciaire est élevé, les mesures d'atténuation proposées aideront à assurer que les fonds fournis par la Banque sont utilisés dans le but visé.

## 4.2 Suivi

4.2.1. Conformément aux règles de la Banque, l'Agence de gestion des Fonds soumettra des rapports trimestriels détaillés. Au niveau régional, l'expert en suivi/évaluation au sein de l'Agence de gestion du Fonds sera aussi responsable de veiller à ce que le système de S & E soit cohérent avec la matrice du projet des résultats et qu'il puisse donner les informations sur la base de (a) l'enquête de base à entreprendre au début de la projet et les études d'évaluation de l'impact d'Ebola existants, (b) les indicateurs clés de performance du projet, et (c) le cadre de résultats.

4.2.2 Au niveau national, la surveillance sera en outre complétées par (i) la mise en place d'un Comité national avec une importante fonction de suivi; (ii) une évaluation de l'impact sur les bénéficiaires à la fin de la deuxième année; (iii) des missions de supervision de la Banque. Les résultats obtenus seront diffusés et partagés avec les bénéficiaires et les décideurs afin d'évaluer l'efficacité du projet.

4.2.3 Au démarrage des activités, le Comité technique national devra: (i) affiner les indicateurs pour la mesure en profondeur des résultats, des effets et des impacts en collaboration avec l'Agence de gestion des fonds et (ii) mettre en place des outils pour collecter des données auprès des bénéficiaires.

4.2.4 La Banque suivra de près la mise en œuvre du projet, à travers des missions de supervision par

les bureaux Pays et avec le soutien du siège de la Banque à Abidjan. Les bureaux pays assureront la supervision générale et la coordination du projet.

**Tableau 8 : Calendrier de mise en œuvre**

Programme	Etapes	Activités de suivi/Boucle de rétroaction (Feedback Loop)
Octobre 2015	Approbation du financement par la Direction	Lettre aux Gouvernements et à l'UFM
Février 2015	Entrée en vigueur des dons	Signature de l'accord de financement et exécution des conditions préalables au premier décaissement pour les pays cibles
2016-2018	Mise en œuvre des activités	Rapports trimestriels et annuels de l'état d'avancement du projet; rapport d'évaluation de l'impact
2016-2018	Missions de supervision	Rapports de mission et recommandations aux Gouvernements
2016-2018	Audits technique et financier des activités 2016, 2017.	Rapports d'Audit et recommandations aux Gouvernements
Décembre 2018	Fin du projet	Rapport final sur l'état d'avancement de la mise en œuvre et rapport d'évaluation de l'impact
Décembre 2018	Délais du dernier décaissement	
Février 2019	Mission de préparation du rapport d'achèvement du projet	Rapport conjoint d'achèvement Gouvernement/Banque

### 4.3 Gouvernance

**4.3.1 La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone partagent non seulement des frontières communes mais sont toutes en transition, sortant d'une longue période de guerre civile et de conflit.** La guerre en Sierra Leone a pris fin en 2002 et celle du Libéria un an plus tard. Depuis, les deux pays ont tenu des élections démocratiques et fait des progrès significatifs dans plusieurs domaines des libertés civiles et de la gouvernance. La Guinée, après une période mouvementée, y compris les coups d'Etat militaires, depuis l'indépendance, a tenu sa première élection présidentielle démocratique en 2010. Les élections législatives tenues en Septembre 2013, après plusieurs reports, ont établi une Assemblée nationale pluraliste, ce qui a créé un environnement propice à des réformes structurelles portant sur les principales contraintes de développement.

**4.3.2 Les questions de gouvernance demeurent une préoccupation et une cause éventuelle de fragilité politique.** Malgré certaines améliorations dans la gouvernance participative et la primauté du droit, la responsabilité telle que se rapportant à la gouvernance des ressources naturelles continue d'être un sérieux défi en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone. Les faibles niveaux de confiance de la population dans leurs gouvernements, le manque de décentralisation effective et le manque de responsabilité dans la prestation des services publics ont contribué à l'exacerbation des crises d'Ebola. Les rapports de l'Auditeur Général du Liberia et de la Sierra Leone ont réitéré les faiblesses dans la gestion des systèmes et des processus. Suite à cela, le Gouvernement sierra-léonais a fait preuve d'une forte détermination à appliquer les recommandations du rapport et à faire des progrès sur la bonne gestion des finances publiques.

### 4.4 Durabilité

**4.4.1** Ce projet vise à soutenir la mise en œuvre des plans nationaux de relance de l'après Ebola axés sur les cadres de développement nationaux. Les gouvernements des pays bénéficiaires ont donc pris l'engagement de veiller à sa mise en œuvre, le passage à l'échelle et la durabilité.

**4.4.2** Le Fonds d'investissement social permettra de jeter les bases de l'allocation des ressources décentralisées et le renforcement du capital social dans les communautés pauvres et défavorisées. La décentralisation des interventions et l'utilisation proposée des ONG et des organisations communautaires pour la mise en œuvre du projet permettront d'améliorer la durabilité vu que les organisations locales sont plus près des communautés. Le FIS va générer des emplois et accroître la capacité d'augmentation des revenus des groupes cibles, principalement des femmes.

4.4.3 La durabilité des sous-projets sera assurée par le FIS à travers la stratégie de suivi/évaluation. Cette stratégie considère la durabilité sur le plan technique et financier. Sur le plan technique, les directives d'entretien seront développées pour les sous-projets d'infrastructure, qui expliqueront clairement les procédures de maintien de sous-projets d'infrastructure. Sur le plan financier, des mécanismes ont été mis en place pour d'autres bailleurs de fonds et les entreprises du secteur privé à participer au Fonds qui permettrait au FIS de mobiliser des fonds supplémentaires d'autres partenaires pour accroître l'envergure des activités du projet et pour cibler d'autres districts pas initialement ciblées à partir de les trois pays.

4.4.4 Pour assurer davantage la durabilité, les modalités d'exécution du projet sont intégrées au sein des structures régionales et gouvernementales établies pour la mise en œuvre du projet et la prestation de services. Les ministères de l'égalité dans les pays respectifs porteront la responsabilité première de la mise en œuvre, sous la supervision de la politique, le suivi et l'assurance qualité du Fonds d'investissement social et les Secrétariats de l'UFM. Le projet prévoit également la formation des membres des organisations communautaires dirigés par des femmes dans la gestion efficace des projets communautaires qui seront financés par le Fonds d'investissement social. Communautés / bénéficiaires participeront au projet depuis la création jusqu'à la mise sous diverses formes; ils seront également déterminer le type de projets pour lesquels ils ont l'intention de demander un financement. Cette approche de gestion communautaire permettra d'assurer la durabilité des investissements.

## 4.5 Gestion du risque

**Tableau 9: Risques, niveau et mesures d'atténuation**

Risques potentiels	Niveau	Mesures d'atténuation
1 - Les risques politiques, la situation politique fragile. Les activités du projet pourraient être compromises en l'absence d'un environnement postélectoral apaisé et l'incapacité de nouvelles institutions à assumer l'appropriation du processus de développement économique et social.	Moyen	Le risque est atténué par la forte implication de la communauté régionale et internationale dans la surveillance du processus de paix, en particulier les élections. Ce risque est atténué par la tenue d'élections et la mise en place effective d'institutions démocratiquement élues. En outre, la création d'emplois rentables contribuera à réduire la vulnérabilité et à stabiliser la population.
2-Faiblesse des capacités institutionnelles des autorités locales et des structures déconcentrées.	Moyen	Ce risque est atténué par l'approche Appels à propositions, grâce à laquelle des agences capables entrèrent en concurrence pour mettre en œuvre les activités des sous-projets.
3- Risque de contagion pour les pays voisins	Moyen	Le projet SWAPHS CEDEAO en cours renforce l'état de préparation des pays à risque dans la sous-région. De plus, d'autres organismes donateurs, les Nations Unies, la Banque mondiale et l'USAID soutiennent la préparation dans les pays à risque
4. Risque fiduciaire, y compris la corruption	Élevé	Le recrutement de l'Agent de gestion du Fonds qui sera pleinement responsable au plan fiduciaire atténuera ce risque.

## 4.6 Création de savoir

4.6.1 Le travail analytique et l'assistance technique accompagnant le projet contribuera au développement institutionnel et le renforcement des connaissances. Le projet visera non seulement à développer les capacités du Secrétariat de l'UFM, mais aussi des ministères nationaux, des sociétés civiles, des femmes, des jeunes et des associations communautaires qui feront progresser l'égalité des sexes dans la sous-région. Plusieurs des activités de renforcement des capacités retenues dans le projet faciliteront le renforcement des connaissances dans les domaines suivants: (i) la culture entrepreneuriale; (ii) la participation de la communauté; (iii) la décentralisation et la gouvernance locale; (iv) la consolidation et le renforcement des capacités des FMIs; et (v) le suivi/évaluation.

## **V. Instruments juridiques et autorité**

### **5.1 Instrument juridique**

Les instruments juridiques utilisés pour financer le projet sont: (i) un accord de prêt FAD et(ii) des protocoles de don du Fonds fiduciaire de l'IAEAR.

#### **A) Conditions d'entrée en vigueur**

Les Protocoles de don du FAD et les protocoles de don de l'IAEAR entreront en vigueur dès leur signature par les parties.

#### **B) Conditions préalables au premier décaissement et autres conditions**

##### **Don FAD**

L'obligation de la Banque d'effectuer le premier décaissement des subventions du FAD sera subordonnée à l'entrée en vigueur de l'accord en conformité avec le point A ci-dessus et le respect par le bénéficiaire des conditions suivantes, dans la forme et la substance sont acceptables pour le groupe de la Banque:

- i) Preuve de l'ouverture d'un (1) compte libellés en devises étrangères, Compte spécial dans une banque acceptable pour la Banque dans laquelle le produit du Don seront déposés; et
- ii) Preuve d'avoir signé un protocole d'entente avec l'Agence d'exécution en termes et conditions acceptables pour la Banque.

##### **Don de l'IAEAR**

L'obligation de la Banque d'effectuer le premier décaissement du don IAEAR est subordonnée à l'entrée en vigueur de l'accord en conformité avec le point A ci-dessus et le respect par le bénéficiaire de la condition suivante, dont la forme et la substance sont acceptables pour le groupe de la Banque:

- i) la Preuve de la signature d'un protocole d'entente avec l'Agence d'exécution à des termes et conditions acceptables pour la Banque.

##### **Autres conditions**

i) L'Emprunteur / bénéficiaire doit, dans les 120 jours suivant la signature de l'accord, présenter des preuves dans la forme et la substance satisfaisantes pour la Banque, d'avoir recruté une Agence de gestion des Fonds dont les compétences sont acceptables pour la Banque; ii) L'Emprunteur / bénéficiaire doit, dans les 120 jours suivant la signature de l'accord, présenter des preuves, de la désignation du coordonnateur du Fonds par les chefs d'État de l'UFM; et iii) L'Emprunteur / bénéficiaire doit, dans les 120 jours suivant la signature de l'accord, présenter des preuves, d'un manuel d'opérations dans la forme et la substance satisfaisantes pour la Banque; et iv) L'Emprunteur / bénéficiaire doit, dans les 120 jours suivant la signature de l'accord, présenter des preuves dans la forme et la substance satisfaisantes pour la Banque, d'avoir créé un Bureau de liaison Pays au sein du Ministère du Genre.

##### **C) Engagements**

i) L'Emprunteur / bénéficiaire doit mettre en œuvre le projet dans le respect et en conformité avec: (a) la législation nationale; b) les dispositions et conditions des licences environnementales émises en relation avec les activités du projet; et (c) les recommandations, les exigences et les procédures décrites dans le PGES; et ii) L'Emprunteur / bénéficiaire doit mettre en œuvre, et le rapport trimestriel de la Banque sur la mise en œuvre de l'Environnement et du Plan de surveillance sociale (y compris les échecs de mise en œuvre et les recours connexes, le cas échéant).

## **VI. Recommandation**

La Direction recommande au Conseil d'administration d'approuver la proposition d'un don FAD de 9 million d'UC, et d'un don IAEAR de 1 million d'euros pour la République de Guinée ; un don FAD de 9 million d'UC, un don IAEAR de 1 million d'euros pour la République de Sierra Leone ; et un don IAEAR de 1 million d'euros pour la République du Libéria ; pour un total de 20,4 millions d'UC pour financer le projet de Fonds d'Investissement Social de la Relance Post Ebola (PERSIF). Le Conseil d'administration est prié de noter le co-financement du Département d'Etat américain au travers d'un don de 3,57 millions d'UC dont chacun des trois pays bénéficie du tiers.

## Annexe 1: Carte de la zone UFM



*Avertissement : Cette carte a été fournie par la Banque Africaine de Développement exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est attachée. Les dénominations utilisées et les frontières figurant n'impliquent de la part de la Banque et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou acceptation de ses frontières.*



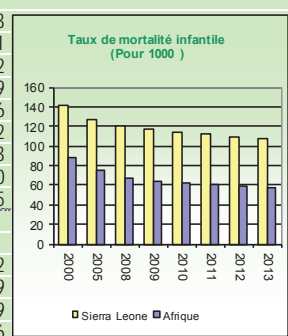
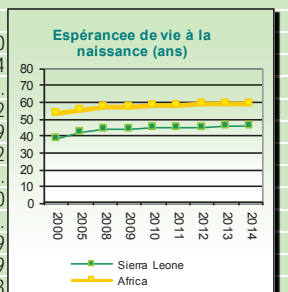
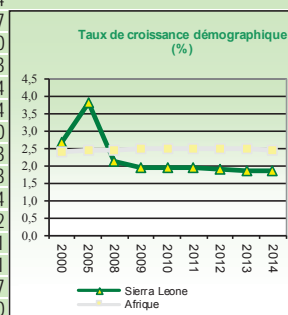
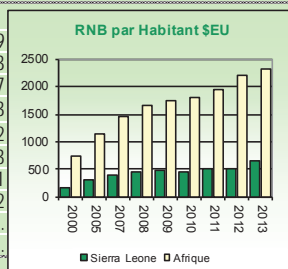
## Annexe 2: Indicateurs socio-économiques comparatifs de Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone

### Annexe 2.1 : Sierra Leone

## Sierra Leone

### INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Sierra Leone	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie (000 Km <sup>2</sup> )	2014	72	30 067	80 386	53 939
Population totale (millions)	2014	6,2	1 136,9	6,0	1,3
Population urbaine (% of Total)	2014	40,4	39,9	47,6	78,7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2014	85,8	37,8	73,3	24,3
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2013	660	2 310	4 168	39 812
Participation de la Population Active - Total (%)	2014	67,4	66,1	67,7	72,3
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2014	49,2	42,8	52,9	65,1
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2007-2013	0,799	0,801	0,506	0,792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2013	183	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,25 \$ par Jour (%)	2008-2013	56,6	39,6	17,0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2014	1,8	2,5	1,3	0,4
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2014	2,8	3,4	2,5	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2014	41,2	40,8	28,2	17,0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2014	2,7	3,5	6,3	16,3
Taux de dépendance (%)	2014	78,9	62,4	54,3	50,4
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2014	98,7	100,4	107,7	105,4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2014	24,8	24,0	26,0	23,0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2014	45,8	59,6	69,2	79,3
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2014	46,0	60,7	71,2	82,3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2014	36,0	34,4	20,9	11,4
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2014	17,0	10,2	7,7	9,2
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2013	107,2	56,7	36,8	5,1
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2013	160,6	84,0	50,2	6,1
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2014	4,6	4,6	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2013	1100,0	411,5	230,0	17,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2014	15,9	34,9	62,0	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2012	2,2	46,9	118,1	308,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2012	16,6	133,4	202,9	857,4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2009-2012	62,5	50,6	67,7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2012	60,1	67,2	87,2	99,2
Espérance de vie en bonne santé à la naissance (an)	2012	39,0	51,3	57	69
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2012	13,0	38,8	56,9	96,2
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2013	1,6	3,7	1,2	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2013	313,0	246,0	149,0	22,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2013	99,0	84,3	90,0	...
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2013	83,0	76,0	82,7	93,9
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005-2013	39,7	20,9	17,0	0,9
Apport journalier en calorie par habitant	2011	2 333	2 618	2 335	3 503
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2013	1,7	2,7	3,1	7,3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2011-2014	134,1	106,3	109,4	101,3
Primaire - Filles	2011-2014	134,1	102,6	107,6	101,1
Secondaire - Total	2011-2014	44,7	54,3	69,0	100,2
Secondaire - Filles	2011-2014	41,7	51,4	67,7	99,9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2012-2014	27,1	45,1	58,1	81,6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2006-2012	44,5	61,9	80,4	99,2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2006-2012	55,5	70,2	85,9	99,3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2006-2012	33,7	53,5	75,2	99,0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2009-2012	2,9	5,3	4,3	5,5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2012	24,0	8,8	11,8	9,2
Terres agricoles (% superficie des terres)	2012	0,6	43,4	43,4	28,9
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2012	37,2	22,1	28,3	34,9
Emissions de CO2 par habitant (tonnes métriques)	2012	0,2	1,1	3,0	11,6



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

June 2015

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

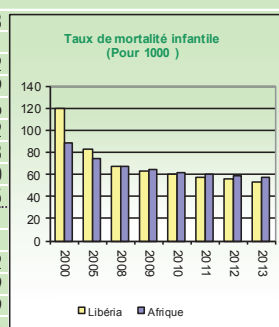
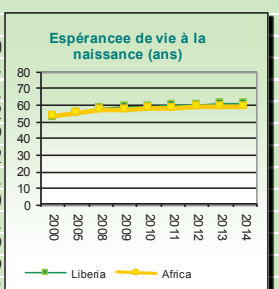
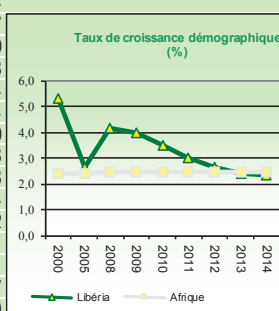
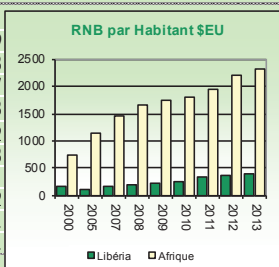
Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

## Annexe 2.2 : Libéria

### Libéria

#### INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Pays en		Pays	
		Libéria	Afrique	Développement	Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie (000 Km <sup>2</sup> )	2014	111	30 067	80 386	53 939
Population totale (millions)	2014	4,4	1 136,9	6,0	1,3
Population urbaine (% of Total)	2014	49,3	39,9	47,6	78,7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2014	39,5	37,8	73,3	24,3
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2013	410	2 310	4 168	39 812
Participation de la Population Active - Total (%)	2014	61,6	66,1	67,7	72,3
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2014	47,4	42,8	52,9	65,1
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2007-2013	0,786	0,801	0,506	0,792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2013	175	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,25 \$ par Jour (%)	2008-2013	83,8	39,6	17,0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2014	2,4	2,5	1,3	0,4
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2014	3,2	3,4	2,5	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2014	42,6	40,8	28,2	17,0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2014	3,0	3,5	6,3	16,3
Taux de dépendance (%)	2014	85,0	62,4	54,3	50,4
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2014	101,5	100,4	107,7	105,4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2014	23,4	24,0	26,0	23,0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2014	60,9	59,6	69,2	79,3
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2014	61,9	60,7	71,2	82,3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2014	35,0	34,4	20,9	11,4
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2014	8,7	10,2	7,7	9,2
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2013	53,6	56,7	36,8	5,1
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2013	71,1	84,0	50,2	6,1
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2014	4,7	4,6	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2013	640,0	411,5	230,0	17,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2014	19,6	34,9	62,0	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2012	1,4	46,9	118,1	308,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2012	27,4	133,4	202,9	857,4
Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	2009-2012	46,3	50,6	67,7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2012	74,6	67,2	87,2	99,2
Espérance de vie en bonne santé à la naissance (an)	2012	52,0	51,3	57	69
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2012	16,8	38,8	56,9	96,2
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2013	1,1	3,7	1,2	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2013	308,0	246,0	149,0	22,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2013	87,0	84,3	90,0	...
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2013	74,0	76,0	82,7	93,9
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005-2013	20,4	20,9	17,0	0,9
Apport journalier en calorie par habitant	2011	2 251	2 618	2 335	3 503
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2013	3,6	2,7	3,1	7,3
<b>Indicateurs d'Éducation</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2011-2014	95,6	106,3	109,4	101,3
Primaire - Filles	2011-2014	91,6	102,6	107,6	101,1
Secondaire - Total	2011-2014	37,9	54,3	69,0	100,2
Secondaire - Filles	2011-2014	33,1	51,4	67,7	99,9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2012-2014	14,0	45,1	58,1	81,6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2006-2012	42,9	61,9	80,4	99,2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2006-2012	60,8	70,2	85,9	99,3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2006-2012	27,0	53,5	75,2	99,0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2009-2012	2,8	5,3	4,3	5,5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2012	5,2	8,8	11,8	9,2
Terres agricoles (% superficie des terres)	2012	0,3	43,4	43,4	28,9
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2012	44,3	22,1	28,3	34,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2012	0,1	1,1	3,0	11,6



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

June 2015

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

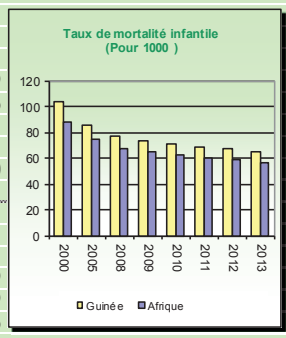
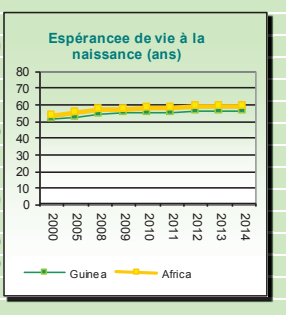
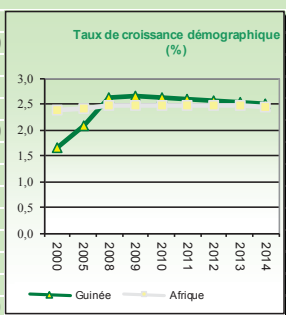
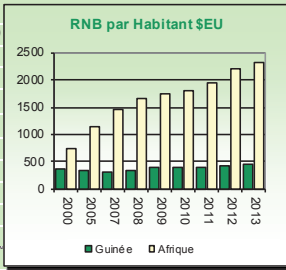
Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

## Annexe 2.3 : Guinée

### Guinée

#### INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES COMPARATIFS

	Année	Pays en		Pays	
		Guinée	Afrique	Développement	Développés
<b>Indicateurs de Base</b>					
Superficie (000 Km <sup>2</sup> )	2014	246	30 067	80 386	53 939
Population totale (millions)	2014	12,0	1 136,9	6,0	1,3
Population urbaine (% of Total)	2014	36,9	39,9	47,6	78,7
Densité de la population (au Km <sup>2</sup> )	2014	49,0	37,8	73,3	24,3
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2013	460	2 310	4 168	39 812
Participation de la Population Active - Total (%)	2014	72,0	66,1	67,7	72,3
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2014	45,8	42,8	52,9	65,1
Valeur de l'Indice sexospécifique de dévelop. humain	2007-2013	0,785	0,801	0,506	0,792
Indice de développement humain (rang sur 187 pays)	2013	179	...	...	...
Population vivant en dessous de 1,25 \$ par Jour (%)	2008-2013	40,9	39,6	17,0	...
<b>Indicateurs Démographiques</b>					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2014	2,5	2,5	1,3	0,4
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2014	3,9	3,4	2,5	0,7
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2014	42,1	40,8	28,2	17,0
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2014	3,1	3,5	6,3	16,3
Taux de dépendance (%)	2014	83,4	62,4	54,3	50,4
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2014	100,4	100,4	107,7	105,4
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2014	23,4	24,0	26,0	23,0
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2014	56,4	59,6	69,2	79,3
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2014	57,1	60,7	71,2	82,3
Taux brut de natalité (pour 1000)	2014	36,5	34,4	20,9	11,4
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2014	11,3	10,2	7,7	9,2
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2013	64,9	56,7	36,8	5,1
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2013	100,7	84,0	50,2	6,1
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2014	4,8	4,6	2,6	1,7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2013	650,0	411,5	230,0	17,0
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2014	7,0	34,9	62,0	...
<b>Indicateurs de Santé et de Nutrition</b>					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-2012	10,0	46,9	118,1	308,0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-2012	51,1	133,4	202,9	857,4
Naissances assistées par un personnel de santé qua	2009-2012	45,3	50,6	67,7	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2012	74,8	67,2	87,2	99,2
Espérance de vie en bonne santé à la naissance (an)	2012	49,0	51,3	57	69
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2012	18,9	38,8	56,9	96,2
Pourcent. d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VIH	2013	1,7	3,7	1,2	...
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2013	177,0	246,0	149,0	22,0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2013	66,0	84,3	90,0	...
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2013	62,0	76,0	82,7	93,9
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005-2013	35,0	20,9	17,0	0,9
Apport journalier en calorie par habitant	2011	2 553	2 618	2 335	3 503
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2013	1,7	2,7	3,1	7,3
<b>Indicateurs d'Education</b>					
Taux brut de scolarisation au (%)					
Primaire - Total	2011-2014	90,8	106,3	109,4	101,3
Primaire - Filles	2011-2014	83,1	102,6	107,6	101,1
Secondaire - Total	2011-2014	38,1	54,3	69,0	100,2
Secondaire - Filles	2011-2014	29,4	51,4	67,7	99,9
Personnel enseignant féminin au primaire (% du total)	2012-2014	29,7	45,1	58,1	81,6
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2006-2012	25,3	61,9	80,4	99,2
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2006-2012	36,8	70,2	85,9	99,3
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2006-2012	12,2	53,5	75,2	99,0
Dépenses d'éducation en % du PIB	2009-2012	2,5	5,3	4,3	5,5
<b>Indicateurs d'Environnement</b>					
Terres arables (en % de la superficie totale)	2012	12,2	8,8	11,8	9,2
Terres agricoles (% superficie des terres)	2012	0,6	43,4	43,4	28,9
Forêts (en % pourcentage de la superficie totale)	2012	26,3	22,1	28,3	34,9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2012	0,1	1,1	3,0	11,6



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

dernière mise à jour:

June 2015

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

### Annexe 3 Résumé des modalités de passation des marchés

Catégories du projet	Millions UC			
	Utilisation des procédures nationales / Appels d'offres nationaux	Utilisation des procédures de la Banque	Financement hors Banque	Total
<b>Secrétariat MRU (Libéria, Guinée et Sierra Leone)</b>				
<b>BIENS</b>				
4 Véhicules	0,20 [0,20]			0,20 [0,20]
Mobilier de bureau	0,02 [0,02]			0,02 [0,02]
Equipements informatiques	0,05 [0,05]			0,05 [0,05]
<b>SERVICES</b>				
Agence de gestion du Fonds		2,00 [2,00]		2,00 [2,00]
Consultants individuels pour l'assistance technique		0,07 [0,07]		0,07 [0,07]
Audit		0,11 [0,11]		0,11 [0,11]
<b>Total MRU Secrétariat</b>	<b>0,27 [0,27]</b>	<b>2,17 [2,17]</b>		<b>2,45 [2,45]</b>
<b>DIVERS INVESTISSEMENTS « Appel à propositions »</b>				
Divers investissements	<b>16,64 [16,64]</b>		<b>3,57 [3,57]</b>	<b>20,11 [20,11]</b>
<b>OPERATING COST</b>				
Coûts d'opérationnels	<b>1,16 [1,16]</b>			<b>1,16 [1,16]</b>
Ressources humaines	<b>0,25 [0,25]</b>			<b>0,25 [0,25]</b>